

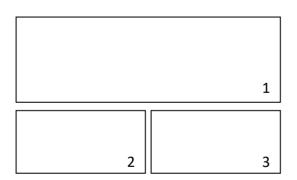
Règlement numéro 339 Plan d'urbanisme







En date du 11 mars 2019



Photographie de la page couverture :

- 1. St-Urbain à partir du sentier des Florent, Stéphane Batigne, 2010
- 2. St-Urbain en revenant du parc, vers 1942. Photographie de Herménégilde Lavoie, Centre d'archive régional de Charlevoix
- 3. St-Urbain en revenant du parc, rang St-François, Ruralys 2010

VALEURS ET VISION

Le 4 juin 2007, la municipalité de Saint-Urbain adoptait son emblème floral à la suite d'une proposition des élèves de 4e, 5e et 6e année de l'école Dominique-Savio.

Le lédon du Groenland (Ledum groenlandicum), communément appelé thé du Labrador a remporté la palme alors que les jeunes ont reconnu, entre autres, ses qualités de breuvage thérapeutique que consommaient les coureurs des bois d'autrefois, les caractéristiques de son habitat, dont le Parc national des Grands Jardins au pied duquel est localisé le village, et les conditions spécifiques du milieu naturel propice à son développement, telles celles s'établissant à la suite d'un grand feu rappelant celui survenu en 1999 dans le Parc ainsi qu'au cœur du village en 1952.

Finalement, les jeunes ont précisé que la fleur, haute et délicate, semblait traduire une certaine fierté tout comme la leur d'être résidents de Saint-Urbain!





Le nouveau logo municipal reprend les éléments symboliques de l'ancien :

La Montagne : symbole du paysage de l'arrière-pays, tant recherché par les visiteurs et les résidents. Ex. : Grands-Jardins

Le Vert : symbole de l'environnement plus proche, le contact direct avec la nature, la coupe de bois... la chasse...

Le Bleu : Les lacs et rivières, pêche...

La vague : les rapides tout autant que le saumon.

Le Blanc : C'est l'hiver avec ses activités, mais surtout la silice.

L'exercice de planification stratégique tenue en 2016-2017 énonçait la vision suivante :

Un milieu dynamique et accueillant où l'on profite d'une belle qualité de vie grâce à une remarquable entraide citoyenne, de nombreux services de proximité et la mise en valeur d'un environnement exceptionnel.

COORDINATION ET RÉDACTION

RÉDACTION ET COORDINATION

Gilles Gagnon; 2011-2013: urbaniste, MRC de Charlevoix;

2013-2019 : directeur général, Municipalité de St-Urbain

Michel Mercure, technicien en géomatique, MRC de Charlevoix

SOUTIEN

Stéphane Chaîné, aménagiste, MRC de Charlevoix

Marylène Thibault, aménagiste adjointe, MRC de Charlevoix

Justin Gingras, urbaniste, MRC de Charlevoix

Mélanie Lavoie, *Technicienne en administration et adjointe à la direction, Municipalité de St-Urbain* Stéphane Bruley, *Atelier Vagabond, consultant externe, paysage & développement résidentiel*

COMITÉ AVISEUR, MUNICIPALITÉ DE SAINT-URBAIN

Claudette Simard, mairesse

Denise Girard, conseillère municipale

Gaétan Boudreault, conseiller municipal

Jessika Bouchard, conseillère municipale (...-2017)

Lyne Tremblay, conseillère municipale

Sandra Gilbert, conseillère municipale

Urbain Fortin, conseiller municipal (...-2013)

Pascal Tremblay, conseiller municipal (2014-...)

Léonard Bouchard, conseiller municipal (2017-...)

Josée Desmeules, directrice générale (...-2013)

ORGANISMES CONSULTÉS

- Association de conservation de la vallée du gouffre
- Centre local d'emploi (CLE)
- Centre local de développement (CLD)
- Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
- Commission scolaire de Charlevoix;
- Croft transport et logistique
- CSSS Charlevoix
- Église catholique de Québec
- Foresterie Serge Gauvin inc.
- Garage Fortin J R et Fils inc.
- Gîte la BouGie Verte
- Groupement des Propriétaires de Boisés privés de Charlevoix inc.
- La ferme Basque
- Le centre de l'émeu de Charlevoix
- Les Viandes biologiques de Charlevoix

- Mécanique Marius Gagné inc.
- Meunerie de Charlevoix
- Mine de Silice (SITEC)
- Ministère des transports du Québec (MTQ)
- N. Simard et Frères Inc.
- Résidence Au Gré du Temps
- Séminaire de Québec
- Société d'aide au développement de la collectivité (SADC)
- Société des établissements de plein air du Québec (SEPAQ)
- Société québécoise d'exploration minière (SOQUEM)
- Transport François Bouchard
- Traversée de Charlevoix
- Union des producteurs agricole (UPA)
- Yvon Duchesne & Fils inc.

CALENDRIER D'ADOPTION DU RÈGLEMENT

19-03-11	Avis de motion.
19-03-11	Adoption par la résolution 2019-03-079 du règlement relatif au plan d'urbanisme (le même jour que les règlements d'urbanisme).
19-03-25	Avis public avec résumé affiché au tableau de l'Hôtel de ville et dans le journal le Petit Colporteur pour l'assemblée publique de consultation.
19-04-08	Assemblée publique de consultation.
19-04-17	Assemblée publique de consultation.
19-04-09	Transmission aux municipalités dont le territoire est contigu et à la commission scolaire du plan d'urbanisme et de la résolution d'adoption.
19-04-09	Transmission à la MRC d'une copie du plan et des règlements d'urbanisme.
XX-XX-XX	Adoption par la résolution # du règlement relatif aux permis et certificats (le même jour que le plan d'urbanisme et que les règlements de zonage et de lotissement).
XX-XX-XX	Transmission à la MRC d'une copie du plan et des règlements d'urbanisme et de la résolution d'adoption.
XX-XX-XX	Avis à la MRC que le règlement de zonage, de lotissement et certaines dispositions du règlement relatif aux permis et aux certificats sont sujet à l'approbation des personnes habiles à voter.
XX-XX-XX	Avis public de l'adoption du règlement et du recours possible devant la CMQ.
XX-XX-XX	Réputé conforme par la CMQ.
XX-XX-XX	Avis d'ouverture du registre.
XX-XX-XX	Ouverture du registre.
XX-XX-XX	Approbation locale.
XX-XX-XX	Transmission à la MRC d'un avis à l'effet que les règlements sont réputés approuvés par les personnes habiles à voter.
XX-XX-XX	Délivrance du certificat de conformité par la MRC.
XX-XX-XX	Entrée en vigueur des règlements.
XX-XX-XX	Publication dans un journal et affichage d'un avis d'entrée en vigueur des règlements avec un résumé.
XX-XX-XX	Transmission d'une copie certifiée conforme du règlement révisant le plan d'urbanisme et de l'avis de l'entrée en vigueur aux municipalités dont le territoire est contigu, à la commission scolaire et à la MRC.



COMPILATION ADMINISTRATIVE

Ce règlement est une codification administrative et n'a aucune sanction officielle. Pour interpréter et appliquer les lois et règlements, on doit se reporter aux textes officiels.

Le lecteur est par les présentes avisé que toute erreur ou omission qui pourrait être relevée dans le texte ci-après n'a pas pour effet de diminuer le caractère exécutoire des règlements et amendements cités, tels que sanctionnés dans leur version originale.

PAGE DE SUIVI DES MODIFICATIONS ENTRÉES EN VIGUEUR (en date du 11 mars 2019)

Mise à jour	N° règlement	Titre	Avis de Date motion eev		Ajout	Modifié	Abrogé	

VALEURS ET VISI	ON	3 -
COORDINATION	ET RÉDACTION	iv
CALENDRIER D'A	DOPTION DU RÈGLEMENT	vi
COMPILATION A	ADMINISTRATIVE	vii
TABLE DES MAT	ÈRES	ix
LISTE DES FIGUR	ES	xi
	AUX	
	ÈRES THÉMATIQUE	
CHAPITRE i 1		
		1
	TILISER LE PLAN D'URBANISME	
CHAPITRE X 3	TILISEN EE I EAN D'ONDANISME	
3		
		5
	JN PLAN D'URBANISME	
CHAPITRE 1 6		
DISPOSITION DÉ	CLARATOIRE ET INTERPRÉTATIVE	6
CHAPITRE 2 9		
BILAN DU PRÉCÉ	DENT PLAN D'URBANISME	9
CHAPITRE 3 1		
	RRITORIAL	12
	CIODÉMOGRAPHIQUES	
)-PHYSIQUES	
	INTÉRÊTS	
	INTENETS	
	TURES	
CHAPITRE 4 1	31	
PROBLÉMATIQU	ES ET ENJEUX	131
SECTION 1:		131
SOCIAL		131
		_
		_
	/ENT	_
_	ILIVI	_
	CE	
CHAPITRE 5 1	33	
CONCEPT D'ORG	ANISATION SPATIALE	133

CHAPITRE 6	135	
LES GRANDES	ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT	135
CHAPITRE 7	137	
LES GRANDES	AFFECTATIONS DU SOL	137
CHAPITRE 8	138	
OUTILS DE MI	SE EN ŒUVRE ET INDICATEURS	138
CHAPITRE 9	139	
DISPOSITIONS	FINALES	120

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Cycle des chapitres du plan d'urbanisme	12
Figure 2.	Échelle du temps	15
Figure 3. Parc national	La passe des Monts, 1902, Photographe : Inconnu, Cote : 861021-7-29. Fonds Philip Mackenzie jr. des Grands-Jardins	16
Figure 4.	Mine de fer de Saint-Urbain, les Hauts-fourneaux	17
Figure 5.	Thomas Fortin et William Hume Blake	19
Figure 6.	Incendie du village en 1952	20
Figure 7.	Pierre Laliberté, Fonds Service de la faune terrestre. Parc national des Grands-Jardins	21
Figure 8.	Localisation de la municipalité de St-Urbain	25
Figure 9.	Évolution démographique, St-Urbain, 1827-2024	26
Figure 10. non défini.	Pourcentage de variation de la population, St-Urbain, MRC & le Québec, 1991-2011 Erreur! Sign	et
Figure 11.	Répartition (%) de la population, selon le sexe et l'âge, St-Urbain, 1991-2011	28
Figure 12.	Représentativité des groupes d'âge, 0-14 ans et 65 ans et +, St-Urbain, 1991-2024	28
Figure 13.	% des familles monoparentales, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011	30
Figure 14.	% de ménage composé d'une seule personne, St-Urbain, MRC et le Québec, 1986-2011	30
Figure 15.	Plus haut niveau de scolarité atteint, St-Urbain 2006 (à gauche)	33
Figure 16.	Plus haut niveau de scolarité atteint, Le Québec 2006 (à droite)	33
Figure 17.	Revenu médian des ménages, St-Urbain, 1991-2011	35
Figure 18.	Tranches de revenus des ménages, St-Urbain, MRC et le Québec 2001-2006	35
Figure 19.	Pourcentage des personnes à faible revenu, St-Urbain, MRC & le Québec, 1991-2011	38
Figure 20.	Taux d'effort, par type d'occupation, St-Urbain, MRC et le Québec, 1996-2006	40
Figure 21.	Répartition de la main-d'œuvre par secteur d'activité économique, St-Urbain, 1991 (à gauche)	42
Figure 22.	Répartition de la main-d'œuvre par secteur d'activité économique, St-Urbain, 2006 (à droite)	42
Figure 23.	Pourcentage des travailleurs autonomes ou entrepreneurs, St-Urbain, MRC & le Québec, 1991-201 44	1
Figure 24.	% de la population active ayant déclaré des heures de bénévolat dans le soin des personnes âgées. 49	
Figure 25.	Typologie résidentielle (%), St-Urbain, 2011	50
Figure 26.	Période de construction des logements, St-Urbain, MRC & le Québec	52
Figure 27.	État d'entretien des logements, St-Urbain, MRC & le Québec	54
Figure 28.	Nombre de nouvelle construction, St-Urbain, 2000-2012	58
Figure 29.	% de la population de la MRC selon les municipalité (à gauche)	59
Figure 30.	% de la richesse foncière totale de la MRC selon les municipalité (à droite)	59
Figure 31.	Territoire municipal, Superficie municipale, MRC Charlevoix (à gauche)	59
Figure 32.	Cartogramme, Proportion de la population de la MRC et RFU 2011	59
Figure 33.	Revenu moyen des ménages et valeur moyenne des logements, St-Urbain et MRC, 1991-2006	61
Figure 34.	St-Urbain 1956 (à gauche)	64
Figure 35.	St-Urbain 2011 (à droite)	64
Figure 36.	Évolution du taux de criminalité, MRC et le Québec, 2009-2011	67
Figure 37.	Indice de développement, St-Urbain, 1996-2001	70

Figure 38.	Territoire de la Seigneurie de la Côte de Beaupré	77
Figure 39.	Risque en sécurité incendie, Périmètre urbain, St-Urbain	119
Figure 40	Risque en sécurité incendie St-Urhain	120

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Distance en kilomètre entre St-Urbain et certaines villes du Québec
Tableau 2.	Variation de la population, St-Urbain et MRC, 1991-2011
Tableau 3.	Représentativité des groupes d'âges dans la population, St-Urbain, 1991 et 201129
Tableau 4.	Variation du nombre de ménage, St-Urbain et MRC, 1991-201131
Tableau 5.	Nombre moyen de personnes dans les ménages privés, St-Urbain et MRC, 1991-201131
Tableau 6.	Pourcentage des familles monoparentales, St-Urbain et MRC, 1991-201131
Tableau 7.	Proportion de la population selon le niveau de scolarité atteint, St-Urbain et MRC, 2001-2006 33
Tableau 8. 2011	Revenu annuel médian de la population active de 15 ans et plus, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-36
Tableau 9. 2011	Revenu annuel moyen de la population active de 15 ans et plus, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-36
Tableau 10.	Revenu annuel médian des ménages, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-201136
Tableau 11.	Revenu annuel moyen des ménages, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-201137
Tableau 12.	Pourcentage de personnes à faible revenu, St-urbain, MRC et le Québec, 1991-200538
Tableau 13.	Taux d'effort, par type d'occupation, St-Urbain, MRC et le Québec, 1996-200641
Tableau 14.	Main-d'œuvre par secteur d'activité économie, St-Urbain, 1991-201143
Tableau 15.	% des travailleurs autonomes, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-201144
Tableau 16.	Lieu de travail des résidents de St-Urbain, 2006
Tableau 17.	Lieu de résidence, des travailleurs de la municipalité de St-Urbain, 200645
Tableau 18.	Taux d'activité, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011
Tableau 19.	Taux d'emploi, St-Urbain, MRC et le Québec, 2001-201147
Tableau 20.	Taux de chômage, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011
Tableau 21. 2011	Pourcentage de logement selon le type d'occupation, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991, 2001 et 51
Tableau 22.	Paiement mensuel moyen alloué au logement, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991, 2001 et 2011 56
Tableau 23.	Paiement mensuel médian alloué au logement, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991, 2001 et 2011 56
Tableau 24. non défini.	Valeur moyenne des résidences au rôle d'évaluation foncière, St-Urbain, 2006-2012 Erreur! Signet
Tableau 25.	Pourcentage de la richesse foncière imposable, St-Urbain, 2006 et 2012
Tableau 26.	Taux de participation aux élections municipale, St-Urbain et le Québec, 2001, 2005 et 2009 65
Tableau 27.	% Repartition selon le sexe et âge moyen, 2005-2010
Tableau 28.	taux d'infractions selon le type / 1000 habitants, MRC et le Québec, 2009-201168
Tableau 29.	Nombre de Ferme, St-urbain et MRC, 1981-200769
Tableau 30.	Variation des surfaces cultivées (hectare, St-Urbain et MR, 1979-200769
Tableau 31.	Erreur! Signet non défini.
Tableau 32.	Indice de développement, St-Urbain, 1996-200670
Tableau 33.	Direction des vents dominants
Tableau 34.	Données climatiques
Tableau 35.	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 36.	Voies de circulation de la municipalité

Tableau 37.	Problématique et enjeux; dimension sociale	131
Tableau 38.	Problématique et enjeux; dimension économique	131
Tableau 39.	Problématique et enjeux; dimension environnementale	132
Tableau 40.	Problématique et enjeux; dimension de la gouvernance	132

TABLE DES MATIÈRES THÉMATIQUE

								THÈMES						
		ÊTF	RES HUMA	AINS		HABITAT		CONTR	RAINTE	ÉCON	OMIE		NATURE	
		††† †	血	*	()				×	\$		*	(A)	
	SECTIONS	Population	Organisations et institutions	Culture et loisirs	Histoire	Habitation	Points d'intérêt	Transport et infrastructures	Zones sensibles	Commerces et services	Industries	Ressources	Agriculture	Environnement
	2.1 Histoire	✓	✓		✓	✓			✓		✓	✓	✓	✓
CHAPITRE 2 Portrait	2.2 Socio-éco	✓	✓	✓	✓	✓				✓	✓			
HAP Port	2.3 Territoire						✓		✓			✓	✓	✓
J	2.4 Infrastructure		\checkmark					✓						
3	3.1 Social	✓	✓	✓		✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	
TRE natiqu	3.2 Économie	✓	✓			✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
CHAPITRE 3 Problématiques	3.3 Environnement			✓	✓		✓		✓					✓
C Pro	3.4 Gouvernance	✓	✓				✓				✓	✓	✓	
	4.1 Paysages			✓	✓	✓	✓						✓	✓
	4.2 Environnement			✓			✓		✓			✓	✓	✓
ru o	4.3 Agriculture			✓			✓			✓	✓		✓	
TRE !	4.4 Industrie										✓	✓		
CHAPITRE 5 Orientations	4.5 Récréatif	✓		✓	✓		✓			✓			✓	✓
5 0	4.6 Urbain	✓	✓			✓		✓		✓				
	4.7 Extraction									✓	✓	✓		
	4.8 Gestion		\checkmark		✓	\checkmark			✓					
	5.1 Agricole					✓	✓	✓	✓	✓			✓	
E 6 ons	5.2 Forestière						✓	✓	✓		✓	✓		✓
CHAPITRE 6 Affectations	5.3 Habitation	✓				✓		✓						
CHA Affe	5.4 Industrielle									✓	✓			
	5.5 Multifonction	✓	✓	✓		✓		✓		✓				

Ce tableau est une aide à la lecture. Il n'a aucune valeur légale.

								THÈMES						
		ÊTR	RES HUMA	NS	ŀ	HABITAT		CONTR	AINTE	ÉCON	OMIE		NATURE	
		***		*	17		(a)		×	\$		X	രി	
	SECTIONS	Population	Organisations et institutions	Culture et loisirs	Histoire	Habitation	Points d'intérêt	Transport et infrastructures	Zones sensibles	Commerces et services	Industries	Ressources	Agriculture	Environnement
	2.1													
2	Histoire													
	2.2													
T E	Socio-éco													
CHAPITRE Portrait	2.3													
ᇙᆢ	Territoire													
	2.4													
	Infrastructure													
	5.1													
	Agricole 5.2													
CHAPITRE 5 Affectations	5.2 Forestière													
I I I	5.3													
를 발 (B)	Habitation													
HA ffe	5.4													
OA	Industrielle													
	5.5													
	Multifonction													

CHAPITRE I

« Une corbeille au milieu des montages » Léonce Boivin, *Dans nos montagnes*

Le plan d'urbanisme est le document de planification qui précise les intentions du Conseil municipal en matière d'organisation spatiale et physique de la municipalité en tenant compte des potentiels et des contraintes d'aménagement du milieu naturel et bâti ainsi que des préoccupations et des attentes formulées par les citoyens et les organismes. Cet outil d'aménagement favorise une cohérence dans les choix d'intervention de la municipalité (réglementation, parcs et espaces verts, équipements de loisirs et culturels, infrastructures routières, réseaux cyclables, stationnements, approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, etc.).

En conséquence, le plan d'urbanisme doit coordonner les interventions et les investissements des différents services municipaux et servir de guide à la prise de décision pour toutes questions ayant une incidence sur la gestion et l'aménagement du territoire. À titre d'exemple, chaque dérogation mineure à la réglementation d'urbanisme accordée par le Conseil municipal doit, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, respecter les objectifs du plan d'urbanisme.

Finalement, le plan d'urbanisme, en illustrant la vision de développement souhaitée par le Conseil municipal, permet aux citoyens, organismes et aux investisseurs de mieux planifier leurs propres actions en sachant d'avance les orientations et les lignes directrices que la municipalité s'est données en matière d'aménagement du territoire.

Il devrait permettre de relever les défis de la démographie (vieillissement), de l'énergie (augmentation du coût de l'énergie), de l'environnement (protection et contraintes) et de la vitalité sociale (pérennité de la communauté).

i.1 CHRONOLOGIE DE LA RÉVISION RÈGLEMENTAIRE

Novembre 2011 Initiation du projet	Février 2013 Présentation publique du diagnostic et des ateliers de travail		2016-2017 Nouvelle planification stratégique	Avril 2019 Consultation publique	Juillet 2019 Entrée en vigueur
	nostic et contres	Production documents		Procédure d'adop	

Nov. 2011 à fév. 2013 2015-2017 Avril 2019 à juillet 2019

SECTION 1 COMMENT UTILISER LE PLAN D'URBANISME

Titre du Chapitre

Pastille thématique (Principaux thèmes du chapitre, de la section ou de l'article)

CHAPITRE X



Suivi:

1.1 PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Encadré synthétisant, sous forme points de résumé, les éléments majeures à retenir pour la suite du document.

1.1 POUR EN SAVOIR PLUS (REFERENCES)

Encadré identifiant les sources et permettant de poursuivre l'analyse.

1.1 CHAPITRES OU SECTIONS RELIES

Encadré permettant de retrouver rapidement les chapitres et sections reliés aux sujets traités.

Pastille thématique : Thèmes de la section statistique

2,7 DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

\$ 1111

Donnée essentielle pour le suivi de la croissance de la population.

- 1º POPULATION TOTALE ET PROJECTION DÉMOGRAPHIQUE
 - a) Faits saillants :

: Do 1937 à 1091. Angmentation presque constante de la population;

Couleur de la isse constante de la population; famille de pastille isse constante de la population; gmentation lente de la population; lation atteinte ≈ 1800 personnes;

principale

i.2 PRÉSENTATION DES PASTILLES THÉMATIQUES UTILISÉES DANS LE PLAN D'URBANISME :

PASTILLE	THÈME	FAMILLE
***	Population	AINS
	Organisations et institutions	ÊTRES HUMAINS
*	Culture et loisirs	ÊTRI
()	Histoire	S
4	Habitation	НАВІТАТЅ
	Points d'intérêts	
	Transport et infrastructures	CONTRAINTES
*	Zones sensibles	CONTR
\$	Commerces et services	OMIE
1	Industries	ÉCON
*	Ressources	NATURE
രി	Agriculture	NAT

PASTILLE	THÈME	FAMILLE
	Environnement	

SECTION 2 CONTENU D'UN PLAN D'URBANISME



La Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1) définit le contenu obligatoire et le contenu facultatif du plan d'urbanisme.

i.3 LE CONTENU OBLIGATOIRE D'UN PLAN D'URBANISME :

- 1° les grandes orientations d'aménagement du territoire de la municipalité;
- 2° les grandes affectations du sol et les densités de son occupation;
- 3° le tracé projeté et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport.

i.4 LE CONTENU FACULTATIF D'UN PLAN D'URBANISME :

- 1° les zones à rénover, à restaurer ou à protéger;
- 2° la nature, la localisation et le type des équipements et des infrastructures destinés à l'usage de la vie communautaire;
- 3° les coûts approximatifs afférents à la réalisation des éléments du plan;
- 4° la nature et l'emplacement projetés des principaux réseaux et terminaux d'aqueduc, d'égouts, d'électricité, de gaz, de télécommunications et de câblodistribution;
- 5° la délimitation, à l'intérieur du territoire municipal, d'aires d'aménagement pouvant faire l'objet de programmes particuliers d'urbanisme (PPU);
- 6° la délimitation, à l'intérieur du territoire municipal, d'aires d'aménagement pouvant faire l'objet de plans d'aménagement d'ensemble (PAE).

CHAPITRE 1 DISPOSITION DÉCLARATOIRE ET INTERPRÉTATIVE



1.1 TITRE ET NUMÉRO DU RÈGLEMENT

Le présent règlement porte le titre de « *Plan d'urbanisme* » et porte le numéro 116-11.

1.2 PRÉAMBULE ET PLANS

Le préambule et les plans d'affectation et des infrastructures font partie intégrante du présent règlement.

1.3 ABROGATION DES RÈGLEMENTS ANTÉRIEURS

Sont abrogés tous les règlements ou parties de règlements antérieurs de la municipalité de St-Urbain incompatibles ou inconciliables avec les dispositions du présent règlement, notamment le Règlement numéro 151 adoptant le plan d'urbanisme de la municipalité de St-Urbain et ses amendements.

1.4 BUT DU RÈGLEMENT

Le présent règlement a pour but de préciser les intentions du Conseil municipal en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire pour un horizon de dix (10) ans.

1.5 TERRITOIRE VISÉ PAR LE RÈGLEMENT

Le présent règlement s'applique à l'ensemble du territoire de la municipalité de St-Urbain.

1.6 AUTRES LOIS ET RÈGLEMENTS

Aucune disposition du présent règlement ne saurait soustraire ou limiter l'application d'une loi ou d'un règlement provincial ou fédéral.

1.7 VALIDITÉ DU RÈGLEMENT

Le Conseil municipal de St-Urbain décrète le présent règlement dans son ensemble et également parti par partie, chapitre par chapitre, article par article, paragraphe par paragraphe, sous-paragraphe par sous-paragraphe, annexe par annexe et alinéa par alinéa de manière à ce que, si un chapitre, un article, un paragraphe, un sous-paragraphe, une annexe ou un alinéa de ce règlement était ou devait être déclaré nul par une instance compétente, les autres dispositions du présent règlement continuent de s'appliquer.

1.8 DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATION

Les définitions et règles d'interprétation pertinentes contenues dans le Règlement de zonage numéro 343 s'appliquent pour valoir comme si elles étaient ici au long reproduites, sauf ci celles-ci sont incompatibles ou à moins que le contexte n'indique un sens différent.

1.9 INTERPRÉTATION DES LIMITES DES AFFECTATIONS DU SOL

Les limites des affectations du sol coïncident avec les lignes suivantes :

- 1° les limites du territoire municipal;
- 2° les lignes de lots et leur prolongement imaginaires;
- 3° l'axe des voies de circulation;
- 4° l'axe des servitudes de services publics;
- 5° l'axe des cours d'eau;
- 6° la ligne naturelle des hautes eaux;
- 7° la ligne de crête ou le pied de la pente du terrain dans le cas d'un talus;
- 8° la limite de la zone agricole décrétée en vertu des articles de la Loi sur la protection du territoire agricole;
- 9° la limite du périmètre d'urbanisation;
- 10° l'emprise de la voie du chemin de fer.

Les limites des affectations peuvent également être indiquées par une cote (distance) à partir d'une des lignes visées au premier alinéa.

Une limite d'affectation qui suit approximativement une des lignes visées au premier alinéa est réputée coïncider avec cette dernière.

Une limite de zone ou qui est approximativement parallèle à une des lignes visées au premier alinéa est réputée parallèle à la dernière, à la cote indiquée au plan de zonage.

1.10 STRUCTURE DU RÈGLEMENT

Le système de numérotation utilisé pour identifier les chapitres, les articles, les sousarticles, les alinéas et les paragraphes est comme suit :

CHAPITRE X TEXTE

Texte ALINÉA

SECTION X TEXTE

Texte

1.1 TEXTE

Texte

1° TEXTE

a) <u>Texte</u>

i) Texte

1.1.1 Texte

Texte

1° Texte

a) Texte

i) Texte

ALINÉA

ARTICLE

ALINÉA PARAGRAPHE SOUS PARAGRAPHE SOUS ALINÉA

ARTICLE

ALINÉA PARAGRAPHE SOUS PARAGRAPHE SOUS ALINÉA

CHAPITRE 2 BILAN DU PRÉCÉDENT PLAN D'URBANISME





Cette section veut dresser sommairement un bilan du précédent plan d'urbanisme. Cette appréciation dressera d'abord un état de la situation municipale lors de l'adoption en mai 1990. Ensuite, on résumera les volontés et cibles que la municipalité s'était fixé. Finalement, on statuera sur un bilan du chemin accompli entre la réalité et les désirs. Pour faciliter la lecture, ce chapitre sera synthétisé sous forme de tableau.

	État de la situation (1990)	Volonté et cible (orientation)	Bilan (+ ou -)
URBAIN	Plusieurs terrains vacants desservis;	Consolider le périmètre urbain pour en optimiser les infrastructures.	+Trame urbaine remplie; -Encore quelques terrains vacants desservis; -Grand espace vacant dans le périmètre urbain.
	 Plusieurs contraintes au développement; 	Favoriser le développement de secteurs résidentiels de bonne qualité.	+Peu de permis en zone de mouvement de terrain; -Périmètre urbain très limité dans son expansion;
RCIAL	Culture et loisirs	Favoriser la poursuite des activités de services aux résidents de façon à créer un milieu de vie attractif.	+Beaucoup de services aux citoyens (terrain de jeu, zumba, soccer, tennis, etc.); -Toujours tributaire de la main-d'oeuvre;
COMMERCIAL	Rue principale;	Maintenir la structure commerciale et de service existant	+Toujours beaucoup de commerces de proximités; -Perte de la station d'essence; -Pression sur les commerces.

CHAPITRE 2 BILAN DU PRÉCÉDENT PLAN

	État de la situation (1990)	Volonté et cible (orientation)	Bilan (+ ou -)
TOURISME	Beaucoup de potentiel;	Protéger et mettre en valeur les circuits touristiques des routes 138 et 381 tout en développant les secteurs plus propices aux activités de récréation, de loisirs et de villégiature.	+Offre toujours de qualité; -Manque de mise en valeur;
RESSOURCES NATURELLES	Agriculture et forêt au centre de la vitalité municipale;	Assurer la poursuite optimale des activités agricoles et forestières de la municipalité.	+Développement de l'agriculture de créneau; -Perte de ferme d'agriculture traditionnelle; -Perte d'emploi dans le secteur forestier; -Diminution de la ressource bois sur le territoire municipal;
ENVIRONNEMENT	Soucis de l'environnement et du patrimoine	Protéger l'environnement de la municipalité en fonction des orientations fondamentales de développement résidentiel et récréo- touristique.	+Prise en compte de l'enjeu dans les décisions; Politique environnementale en vigueur; -Enjeux contemporains de précaution face aux changements climatiques (météo extrême, inondations, etc.);

CHAPITRE 2 BILAN DU PRÉCÉDENT PLAN

Ce présent chapitre se veut un portrait du territoire. Il s'agit d'une analyse de la réalité locale servant à orienter la vision et l'action. Ce chapitre devrait permettre de développer une compréhension commune du territoire. C'est ensuite, sur la base de ces informations, que les orientations et affectations pourront être développées. Finalement, ce chapitre permettra également d'assurer un suivi du plan d'urbanisme. Ainsi, des indicateurs y sont présentés ce qui devrait permettre, en comparant la situation dans plusieurs années avec le diagnostic initial, de rendre compte de la pertinence des objectifs et de la performance des actions.

Voici donc, en résumé, le cycle entamé par ce chapitre :

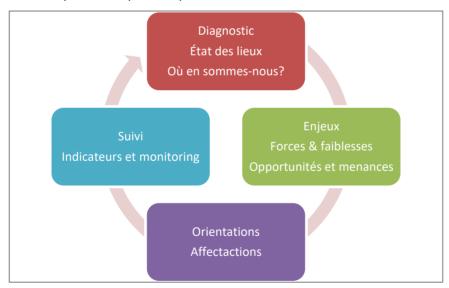


Figure 1. Cycle des chapitres du plan d'urbanisme

De plus, un autre défi s'offre à nous. Il s'agit de bien choisir les indicateurs et donc les éléments du portrait qui nous aideront à comprendre notre collectivité. En effet, alors que les indicateurs standards du portrait d'une collectivité (âge moyen, évolution démographique, revenue, etc.) peuvent laisser croire que nous nous trouvons dans une municipalité menacée, l'utilisation d'autres indicateurs (pratique du bénévolat, le leadership local, l'accessibilité au logement, etc.) peuvent eux, nous afficher un portrait plutôt encourageant.

CHAPITRE 3 PORTRAIT DU TERRITOIRE

Pour en savoir plus (références)

- i. Réal BOIVERT (2007), Les indicateurs de développement des communautés : Vers le déploiement d'un dispositif national de surveillance, [En ligne], Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec, 64 p. http://www.agencesss04.qc.ca/isbe mcq/rapports/doc/Rapport indicateurs.pdf (Consulté le 16 janvier 2012).
- ii. Alain CARON et Pierre BLAIS. Faut-il coordonner l'élaboration du plan d'urbanisme et de l'Agenda 21 local?, [En ligne], Ministère des Affaires municipales et des Régions, mis en ligne en juillet 2009, 9 p.
 - [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire municipal/veille/plan urbanisme a genda 21.pdf] (Consulté le 16 janvier 2012).
- iii. Alain CARON et Pierre BLAIS. Les outils d'urbanisme municipaux au service du développement durable, [En ligne], Ministère des Affaires municipales et des Régions, mis en ligne en avril 2008, 44 p.

 [http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/observatoire municipal/veille/outils urbanisme]
- iv. GAGNON, C., et E., ARTH. (2007). «L'état des lieux du territoire pertinent à l'action. Identifier les forces et les faiblesses selon un cadre de développement durable viable ». Dans GAGNON, C. (Éd) et E., ARTH (en collab. avec). Guide québécois pour des Agendas 21e siècle locaux : applications territoriales de développement durable viable, [En ligne] http://www.a21l.qc.ca/9576 fr.html (Consultée le 14 janvier 2013).

developpement durable.pdf] (Consulté le 16 janvier 2012).

- v. MAMROT (2006), *Politique nationale de la ruralité, 2007-2014*, [En ligne] http://www.mamrot.gouv.qc.ca/pub/developpement regional/ruralite/politique nationale ruralite/ruralite politique.pdf (Consulté le 14 janvier 2013).
- vi. Sylvie LARDON et Vincent PIVETEAU, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux », *Géocarrefour* [En ligne], col. 80/2, 2005, mis en ligne le 01 décembre 2008, 26 p. [http://geocarrefour.revues.org/980] (Consulté le 16 janvier 2012).

CHAPITRE 3 PORTRAIT DU TERRITOIRE

2.1 MÉTHODOLOGIE ET INTERPRÉTATION

Pour permettre un suivi des informations recueillies dans ce document, deux éléments principaux¹ ont été soulevé chaque fois que cela était possible ou cohérent :

1° ÉTABLISSEMENT D'UNE TENDANCE :

1	Tendance généralement à la hausse
•	Tendance généralement à la baisse
1	Tendance variable, difficile d'établir s'il y a hausse ou baisse générale
=	Stabilité relative des données

2° ÉTABLISSEMENT D'UN CONSTAT :

Vert	Tendance positive, la situation observée est jugée bonne
Jaune	Situation à surveiller et potentiellement problématique
Rouge	Situation problématique qui doit faire l'objet de mesures de redressement
Gris (nd)	Information non disponible ou absence de constat

3° MISE EN PAGE:

Pour éviter toute confusion, il y a un changement de page à la fin de chacune des sections statistiques.

4° TERMINOLOGIE PARTICULIÈRE :

Pour la terminologie, les mots spécifiques à certaines sections statistiques ont été définis pour aider à la compréhension. Il s'agit principalement de définitions selon le sens donné par Statistique Canada. Dans ces cas particuliers, ces définitions ont préséance sur la terminologie générale du règlement de zonage de la municipalité. Dans ce chapitre, lorsqu'il est fait mention de la *MRC*, on doit sous-entendre qu'il s'agit de la *MRC* de *Charlevoix*.

A A

14

¹ Ce modèle provient de : Consortium CQDD-GENIVAR (2011), Mise à jour du diagnostic du territoire dans une perspective de développement durable et bilan du plan d'action 2006-2009 de l'Agenda 21 local de Baie-Saint-Paul, Rapport à la Ville de Baie-Saint-Paul, 48 p. et annexes. [En ligne], http://www.baiesaintpaul.com/media/docs/diagnosticfinaldd2010.pdf (consulté en novembre 2012)

SECTION 1 : HISTOIRE



2.2 HISTORIQUE

1663

1666

Figure 2. Échelle du temps

Présence amérindienne sur le territoire reconnu aujourd'hui comme le parc national des Grands-Jardins et utilisation d'une piste de pénétration vers la Grande-Baie sur le tracé de ce qui est aujourd'hui la 381.



5 février; Tremblement de terre avec pour épicentre un point dans le fleuve entre La Malbaie et Rivière Ouelle. Magnitude estimé d'environ 7.



Découverte de minerais de fer titané (ilménite) sous l'intendant Talon par l'ingénieur en minéralogie, Jacques de Cailhaut, sieur de la Tasserie.



La seigneurie de la Rivière-du-gouffre est concédée à Pierre Dupré.



20 concessions sont accordées sur le territoire qui est aujourd'hui Saint-Urbain



1791

1764

6 décembre; Tremblement de terre avec pour épicentre un point dans le fleuve entre Baie-St-Paul et l'Isle-aux-Coudres. Magnitude estimé d'environ 6.



Première chapelle. 1217 La paroisse est érigée canoniquement le 8 septembre sous le nom de Saint-Urbain de Beaupré (Seigneurie de Beaupré). Ce nom est donné Ⅲ en souvenir d'un des premiers supérieurs du Séminaire de Québec, 1827 l'abbé Urbain Boiret. Avant 1827, les résidents appartenaient aux paroisses de Saint-Pierre et Saint-Paul (Baie-Saint-Paul). La paroisse compte à peu près 50 familles pour une population †**Ť**Ťŧ d'environ 300 personnes. 1830 La paroisse est érigée civilement le 11 juillet sous le nom de Saint-Urbain de Beaupré. En 1836, le curé de Baie-St-Paul bénit la nouvelle église. 1835 Aux environs de 1840 - Le premier conseil municipal est mis en place. 1847 - Le projet de construire une école derrière l'église est lancé. 1840 Premier chemin d'hiver vers le Saguenay. En 1860, le chemin d'été est terminé mais il nécessitera de nombreuses améliorations dans les années subséquentes. Ce chemin sera fermé à la fin du siècle 1849 pour être ré-ouvert au milieu des années 1930. Figure 3.La passe des Monts, 1902, Photographe: Inc 861021-7-29. Fonds Philip Mackenzie jr. Parc

national des Grands-Jardins

1859

Les marguilliers décident de remplacer l'église par une nouvelle mieux adaptée. Celle-ci est bénie en 1862.



1860

17 octobre; Tremblement de terre avec pour épicentre Rivière-Ouelle. Magnitude estimé d'environ 6.



1867

Une compagnie anglaise, la Titanium Iron Cie obtient la permission de construire un chemin à lisse entre Baie-Saint-Paul et Saint-Urbain pour transporter les matériaux nécessaires à l'établissement des hauts fourneaux. L'espérance de fondre l'ilménite par le charbon de bois s'avère impossible à ce moment. En 1872, les hauts-fourneaux commence à fonctionner. En 1874. la compagnie fait faillite.



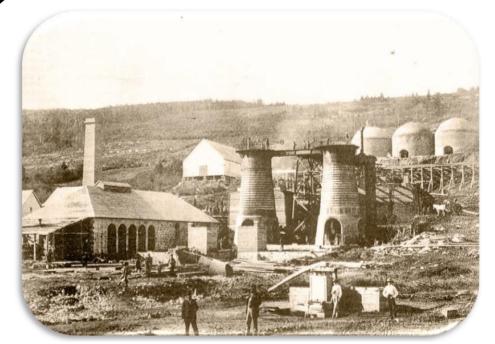


Figure 4.

Mine de fer de Saint-Urbain, les Hauts-fourneaux

1870

20 octobre; Un violent tremblement de terre a lieu. Devant l'église, la terre se fend de quelques centimètres de largeur sur près de 15 mètres. Magnitude estimé d'environ $6\,\%$.



Première fromagerie. 1890 Le 9 novembre, E. J. Bagnall, gérant général de la Adams-Bagnall Electric Co. de Cleveland, demande à Mgr Laflamme, supérieur du Séminaire de Québec, les droits pour l'exploitation du minerai 1906 d'ilménite à Saint-Urhain. Le Gouvernement du Québec fait construire au coeur des « Grands Jardins », dans le secteur connu sous le nom de « La Roche », tout près de la rivière Malbaie, un chalet devant servir aux chasseurs de 1907 caribous. Baptisé « Château-Beaumont », ce bâtiment est utilisé à l'époque par des politiciens, diplomates et gens fortunés. C'est à Thomas Fortin (1858-1942) de St-Urbain, que l'on attribue le titre de pionnier des éleveurs canadiens-français au Québec, avec 1912 l'élevage de renards argentés sur sa ferme. Le 26 août, les Petites Franciscaines de Marie s'installent à Saint-氲 Urbain pour y dispenser l'enseignement. De 1914 à 1976, 146 1914 religieuses ont résidé au couvent Sainte-Claire de Saint-Urbain. Une épidémie frappe la paroisse à l'automne. La grippe espagnole fit de nombreuses mortalités. Certaines familles perdent trois ou quatre membres dans la même semaine. Cette épidémie est suivie 1918 quelques années plus tard par une deuxième épidémie, la typhoïde. Au début septembre, une pluie diluvienne qui dure plusieurs jours détruit tous les ponts de la rivière du Gouffre (celui du Cap-Martin, 1924 du raccourci et les ponts du rang Saint-François). Un samedi soir, le 28 février, la population de Charlevoix et de tout l'Est de l'Amérique est secouée par un violent tremblement de terre qui cause de lourds dommages aux maisons et édifices publics. 1925 Suite au tremblement de terre de février, l'église de Saint-Urbain doit être démolie pour des raisons de sécurité. Magnitude estimé d'environ 6.2 ± 0.3.

1928

La population est de 1 200 habitants pour 255 familles.



1928

On ne trouve plus de caribou dans les Hautes-Laurentides.



1935

En février, la prestigieuse revue américaine « National Geographic » publie un article sous le titre « Old France in modern Canada» par J. C. Scott O'Connor. En voici un extrait: « Quand un millionnaire disait à M. Fortin (de Saint-Urbain) je suis un millionnaire, Thomas Fortin répondait moi j'suis un habitant. »



1945

Aux Éditions Garneau de Québec, l'historien Damase Potvin publie sous le titre de «Thomas» un ouvrage à caractère biographique sur Thomas Fortin de Saint-Urbain, le dernier de nos coureurs des bois. L'auteur relate aussi l'histoire du Parc des Laurentides ainsi que de la route.





Figure 5. Thomas Fortin et William Hume Blake

1952

Le vendredi 13 juin, un incendie détruit plus des deux tiers du village de Saint-Urbain. Plus de 350 personnes se retrouvent sans foyer. C'est au moins 52 demeures et commerces qui disparaissent. Mais l'église est épargnée. Le 11 janvier 1954, incendie de l'église de Saint-Urbain. laquelle avait été construite en 1926.



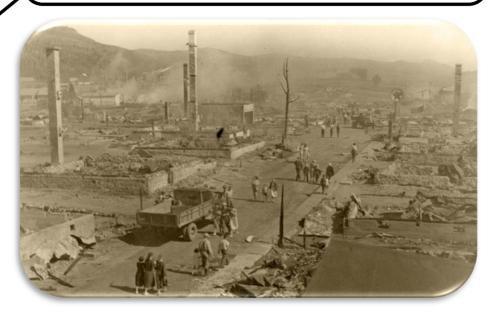


Figure 6. Incendie du village en 1952

1961

Augustin Dufour lance la Meunerie de Charlevoix.



1963

Construction de l'école Dominique-Savio près du couvent Sainte-Claire. Avec l'ouverture de cette école, la centralisation de l'enseignement élémentaire apporte la fermeture des écoles de rang.



1964

La population est de 1 903 habitants pour 375 familles.



1966

Fin de la dernière tentative d'exploitation de l'ilménite par la compagnie Continental Titanium Corp. La SOQUEM acquerra plus tard les sites sans jamais les remettre en activité.



1968

Le 25 avril, plusieurs localités de Charlevoix ont été frappées par des inondations causant la mort d'un résident de Saint-Urbain alors que le pont enjambant la rivière du Gouffre sur la route 381 cède sous la force du torrent.



1969

Libération en octobre de la première harde de caribous dans le but de le réintroduire dans le Parc des Laurentides.





Figure 7. Pierre Laliberté, Fonds Service de la faune terrestre. Parc national des Grands-Jardins

1973

25 avril; un glissement de terrain à Saint-Urbain cause tout un émoi. Le trou qui se creuse est à quelque 300 pieds des maisons les plus proches et mesure 500 pieds sur 200 et 100 pieds de profondeur. Une source d'eau souterraine en serait la cause. Un autre glissement de terrain a eu lieu à cet endroit en septembre 1971.



1977

Du 23 juin au 3 juillet, Saint-Urbain célèbre son 150e anniversaire. M. Eudore Fortin et son équipe commencent à défricher un sentier qui totalisera, à l'époque, 106 km. La traversée de Charlevoix accueille ses premiers skieurs en décembre 1978.



1980

La Société Radio-Canada met à l'antenne le téléroman « Le Temps d'une Paix» qui met en valeur plusieurs sites de Charlevoix. La plupart des figurants sont choisis dans la population de Charlevoix. Saint-Urbain devient une voie d'accès privilégiée à ce site.



Le 25 novembre, création du parc de conservation des Grands-Jardins. 1981 Le 19 juin, Charlevoix comme tout le Québec rural est soumis à la Loi du zonage agricole. Les règles du jeu en matière de construction et 1981 d'aménagement du territoire ne sont plus les mêmes. Le film la Guerre des tuques, tourné en grande partie dans St-Urbain et Charlevoix, sort sur les écrans du Québec. 1984 En raison de son potentiel naturel remarquable, l'UNESCO fait savoir le 18 novembre, qu'en grande partie, Charlevoix est dorénavant 1987 une" Réserve mondiale de la Biosphère ". Le 25 novembre à 18 h 46, les régions du Saguenay et de Charlevoix sont secouées par un important tremblement de terre d'une magnitude de 6,0 qui est ressenti jusqu'à New York et Détroit. 1988 L'épicentre se trouve à 35 km au sud de Chicoutimi. La municipalité fait construire une usine d'épuration des eaux. L'accès à cette usine est situé à l'entrée du rang Saint-Jean-Baptiste, 1990 juste avant le pont. Un groupe, avec à sa tête M. Denis Laliberté, fonde le Festival du Coureur des bois. Le festival rend hommage à nos ancêtres et a comme objectif de donner à nos enfants le goût de profiter 1998 pleinement de la grandiose nature qui nous entoure. Le 30 mai, la foudre allume un feu dans le Parc des Grands Jardins. En quelques jours, c'est 35 Km carrés du parc qui sont partis en 1999 fumée, ce qui représente 11 % de la superficie totale.

CHAPITRE 3 PORTRAIT DU TERRITOIRE Un comité de travail, la Corporation Au pied des Monts, réussit à faire construire une résidence pour personnes âgées devant l'église, nommée Résidence Au Gré du Temps. Pour faire place à cette 2000 résidence, le bâtiment abritant les bureaux de la municipalité est détruit Les bureaux sont relocalisés au centre communautaire (ancien couvent Sainte-Claire). Le conseil municipal reçoit un prix Laure-Gaudreault des Centres femmes de la région pour sa représentation féminine au sein du conseil: 50 % des membres du conseil sont des femmes. Les mérites 2003 municipaux du ministère des Affaires Municipales soulignent l'excellence de deux de nos employés municipaux: Messieurs Donald Gilbert et Réjean Simard. L'achat de l'immeuble de la caisse par la municipalité est complété et le déménagement est prévu pour le mois de mai. 2005. 2004 Le 2 mai, on annonce le résultat de l'étude sur l'emplacement d'un parc industriel régional: le site de Saint-Urbain correspond en tout point aux critères d'évaluation et sera privilégié. Les constructions 2004 commence en 2008. La tenue de la journée de consultation publique «Allons-y tous

La tenue de la journée de consultation publique «Allons-y tous ensemble» est l'occasion de lancer l'exposition permanente de la municipalité.



M

Le film le sens de l'humour, tourné en grande partie dans St-Urbain et Charlevoix, sort sur les écrans du Québec.



Forte participation de la population aux activités de noël et de l'halloween organisées par le conseil municipal.



La municipalité lance un développement domiciliaire innovateur et abordable.



2012 - 2013

2011-2012

2011

Le parc industriel régional de la municipalité est plein. Il a permis la création et la consolidation de 17 entreprises, environ 100 emplois, 8 M \$ d'investissement et 90 000 \$ en revenu de taxation.



2.3 PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

<u>Forces</u> <u>Opportunités</u>

Lien important avec la nature et la forêt.

Bonne gouvernance. Développement domiciliaire novateur.



Aujourd'hui Demain

Population en décroissance continue.

Perte de jeunes.

Plusieurs catastrophes naturelles.

Non-renouvellement de la population.

<u>Faiblesse</u> <u>Menaces</u>

2.4 CHAPITRES OU SECTIONS RELIES

- i. Orientations (Chapitre 4);
- ii. Affectations (Chapitre 5);

2.5 POUR EN SAVOIR PLUS (REFERENCES)

- i. BOIVIN, Léonce. Dans nos montagnes (Charlevoix). Les Éboulements (Qué.), 1941, 254 p.
- ii. BOUCHARD, Angèle G. *Album souvenir 150e anniversaire Saint-Urbain, Charlevoix.* [S.l.: s.n.], 1977, 185 p.
- iii. DES GAGNIERS, Jean. *Charlevoix, pays enchanté.* Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 1994, 445 p.
- iv. PERRON, Normand et Serge GAUTHIER. *Histoire de Charlevoix*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 2000, 387 p.
- v. TREMBLAY, Raynold. *Un pays à bâtir : Saint-Urbain-en-Charlevoix*. Éditions La Liberté, 1977, 308 p.

SECTION 2 : DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES



2.6 LOCALISATION ET SUPERFICIE



La municipalité de Saint-Urbain se trouve au nord-ouest de la MRC de Charlevoix. Cette municipalité est bornée au sud par la ville de Baie-St-Paul, à l'ouest et au nord par la le Territoire non organisé (TNO) du Lac-Pikauba et à l'est par la municipalité de Saint-Hilarion dans la MRC de Charlevoix et par les municipalités de Notre-Dame-des-Monts, Saint-Aimé-des-Lacs et le TNO du Mont-Élie dans la MRC de Charlevoix-Est. Le territoire de la municipalité de Saint-Urbain a une superficie totale de 335.86 km² avec une densité de population de 4,4 habitants au km².

Vers Saguenay

Lac-Pikauba

MRC de Charlevoix-Est

Saint-Harion

MRC de Kamouraska

MRC de La Côte-de-Beaupre

Vers Québec

MRC de L'Islet

Localisation de la municipalité de St-Urbain

Source : Gouvernement du Québec, MRC de Charlevoix

Réalisation: MRC de Charlevoix, 2013

Tableau 1. Distance en kilomètre entre St-Urbain et certaines villes du Québec

							Montréal
						Baie-Comeau	668
					Saguenay	314	464
				Québec	211	416	253
			Rivière-du-	177	177	270	429
			Loup				
		La Malbaie	64	143	186	272	405
	Baie-St-Paul	52	114	93	151	322	353
St-Urbain	16 km	46 km	107 km	110 km	130 km	316 km	365 km

2.7 DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

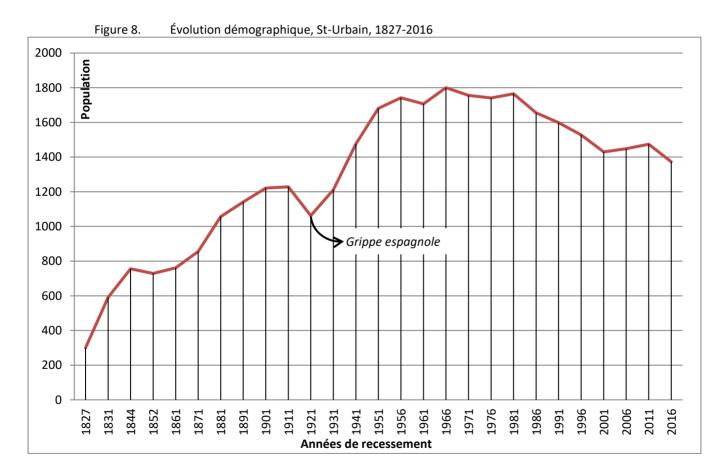


Donnée essentielle pour le suivi de la croissance de la population.

1° POPULATION TOTALE

a) Faits saillants:

- i. De 1827 à 1981; Augmentation presque constante de la population;
- ii. De 1981 à 2016; Baisse constante de la population avec une petite stabilisation de 2001 à 2011:
- iii. Maximum de population atteinte ≈ 1800 personnes (1966);
- iv. Selon Statistique Canada, en 2016, St-Urbain compte 1 373 personnes, soit 10.6% de la population totale de la MRC de Charlevoix. St-Urbain demeure la deuxième municipalité la plus populeuse de la MRC après Baie-St-Paul;
- v. Les chiffres de l'institut de la statistique du Québec sont différents (1 466 en 2016) mais la tendance à la baisse est similaire.



Source des figures : Données du recensement de *Statistique Canada* & Michel Guérin Réalisation, Municipalité de St-Urbain, 2019

a) Constats:

Tableau 2. Variation de la population, St-Urbain et MRC, 1996-2016

	1996	2006	2016	Variation 1996- 2006	Variation 2006- 2016	Tendance	Constat
St-Urbain	1 541	1 459	1 466	-5.62 %	0.48 %		R
MRC	13 612	13 225	13 350	-2.93 %	0.94 %	-	

Source des figures : Données de l'estimation de la population des municipalités, Québec, 1er juillet 1996 à 2017/'Institut de la statistique du Québec, Réalisation, Municipalité de St-Urbain, 2019

b) Problématique et enjeux :

- La tendance signalée dans le plan d'urbanisme de 1990 était une baisse de la population suite à une fluctuation entre une variation négative et positive durant les années 1956 et 1986;
- ii. Le plan d'urbanisme de 1990 était fondé sur une population de 1 656 personnes en 1986:
- iii. Malgré une stabilisation et une légère hausse de la population depuis les derniers dix (10) ans, la population de St-Urbain a repris la tendance à la baisse et on doit porter une attention particulière pour s'assurer de conserver une variation positive de la population;
- iv. Les projections démographiques semblent toutefois encourageantes pour le futur;
- v. L'exode de la population habitant les régions est presque généralisé à l'ensemble de la province quoique Charlevoix semble renverser la tendance lors des derniers recensements.

2° POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE

a) Faits saillants:

- i. Le groupe d'âge 0-14 ans chez les deux sexes a diminué progressivement avant d'augmenter à nouveau à partir du recensement de 2011;
- ii. Le groupe d'âge 15-44 ans chez les deux sexes est en constante diminution;
- iii. Les 45 ans et plus, chez les deux sexes, sont en constante augmentation;
- iv. Les projections des groupes d'âge confirment la tendance générale et renversent l'augmentation des 0-14 ans du recensement de 2011
- v. Âge médian de la population en 2011 est de 49,1 pour St-Urbain, 50,7 pour la MRC et de 41,9 pour le Québec.

Figure 9. Répartition (%) de la population, selon le sexe et l'âge, St-Urbain, 1996-2016

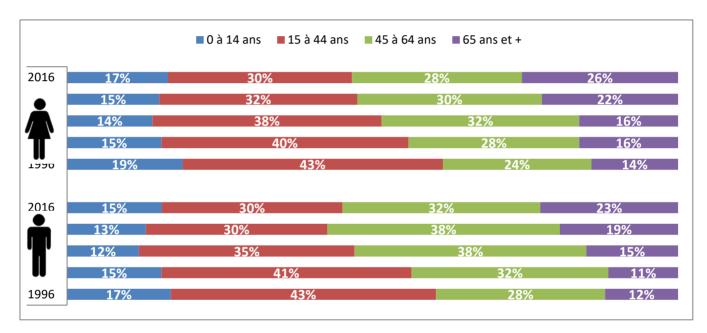
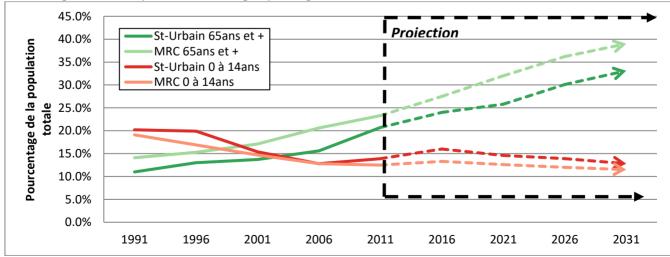


Figure 10. Représentativité des groupes d'âge, 0-14 ans et 65 ans et +, St-Urbain, 1991-2031



Source des figures : Données du recensement de Statistique Canada, Projection démographique de l'Institut de la statistique du Québec,

Réalisation, Municipalité de St-Urbain, 2019

b) Constats:

Tableau 3. Représentativité des groupes d'âge dans la population, St-Urbain, 1996-2016

	1996	2016	Variation 1996-2016 (points de %)	Tendance	Constat
0-14 ans	17.9%	16.0%	-1.9	•	J
15-44 ans	43.0%	29.8%	-13.2	•	R
45-64 ans	21.6%	30.2%	8.6	1	R
65 ans et +	13.0%	24.0%	11	1	R

c) Problématique et enjeux :

- La tendance signalée dans le plan d'urbanisme de 1990 annonçait déjà que, depuis 1971, la population de St-Urbain vieillissait et que les jeunes étaient de moins en moins nombreux.
- ii. Malgré un renversement de la tendance général à la diminution des 0-14 ans lors du recensement de 2011, la variation 1996-2016 et les projections futures, confirme que la situation continue de s'aggraver.
- iii. Il y a donc de moins en moins de jeunes et de plus en plus de personnes âgées dans la municipalité. De 2002 à 2017, le taux de natalité passe de 0.8 à 0.63% et le taux de mortalité lui passe de 1.04 à 1.18%. Il y a moins de naissance que de décès;
- iv. Durant la même période, le solde migratoire de la MRC est négatif;
- v. Le défis du maintien ou de l'accroissement de la population sera donc de plus en plus grand avec les années.

2.8 MÉNAGES ET FAMILLES

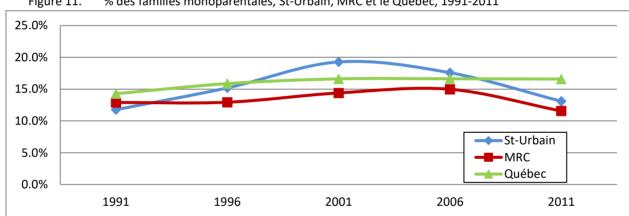


Corollaire de la démographie, ces données expriment également les tendances de la société.

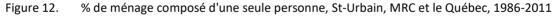
NOMBRE DE MÉNAGE, NOMBRE MOYEN DE PERSONNES PAR MÉNAGE ET POURCENTAGE DE **FAMILLES MONOPARENTALES**

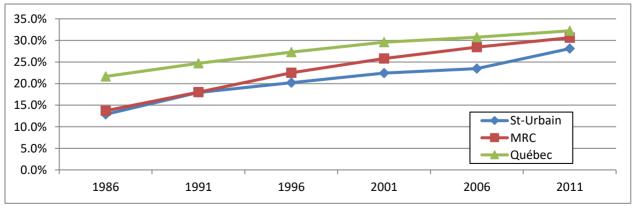
Faits saillants:

- i. Augmentation constante du nombre de ménages;
- ii. Diminution constante du nombre de personnes par ménage (2.4 en 2011) et par famille (2.7 en 2011);
- iii. Nombre moyen d'enfants à la maison par famille de recensement est de 0,9 en 2011 comparativement à 0,8 pour la MRC et 1,0 pour le Québec;
- iv. Le pourcentage de familles monoparentales est inférieur dans la municipalité et la MRC par rapport à l'ensemble du Québec. Toutefois, dans la municipalité, ce pourcentage est très variable et a même parfois été plus élevé que l'ensemble du Québec;
- v. Le pourcentage de ménage composé d'une seule personne ne cesse d'augmenter pour atteindre un niveau de 28% pour St-Urbain en 2011.



% des familles monoparentales, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011 Figure 11.





Source des figures : Données du recensement de Statistique Canada Réalisation; MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 4. Variation du nombre de ménages, St-Urbain et MRC, 1991-2011

	1991	1996	2001	2006	2011	Variation 1991- 2001	Variation 2001- 2011	Tendance	Constat
St-Urbain	530	520	535	575	605	0.94%	13.08%	1	G
MRC	4 500	4 802	5 115	5 415	5 698	13.67%	11.40%	1	

Tableau 5. Nombre moyen de personnes dans les ménages privés, St-Urbain et MRC, 1991-2011

	1991	1996	2001	2006	2011	Tendance	Constat
St-Urbain	3	3.1	2.6	2.5	2.4	•	G
MRC	2.8	2.7	2.5	2.3	2.3	•	

Tableau 6. Pourcentage des familles monoparentales. St-Urbain et MRC. 1991-2011

	1991	1996	2001	2006	2011	Variation 1991-2011 (points de %)	Tendance	Constat
St-Urbain	11.8%	15.2%	19.3%	17.6%	13.1%	1.3		J
MRC	12.9%	12.9%	14.4%	15.0%	11.6%	-1.3		

c) Problématique et enjeux :

- i. La tendance signalée dans le plan d'urbanisme de 1990 annonçait déjà une augmentation du nombre de ménages malgré une diminution de la population;
- ii. La tendance à l'éclatement des familles et la constitution de ménages constitués de moins d'individus déjà signalé en 1990 continue dans le même sens;

- iii. Il y a donc moins d'enfants dans les ménages, plus de famille monoparentale et plus de personnes âgées qui vivant seul après le décès du conjoint;
- iv. Le pourcentage de familles monoparentales est en augmentation et l'importance de ces familles par rapport à l'ensemble de la population de la municipalité est parfois même supérieure à la situation dans l'ensemble du Québec.

d) Terminologie particulière

i. Famille:

Unité sociologique définie essentiellement selon les liens qui relèvent ou dépendent des processus de reproduction et qui sont régis par la loi ou la coutume, notamment les liens fondés au sein d'un couple par le mariage et ceux qui existent entre parents et enfants.

ii. Ménage:

Ensemble des individus vivant habituellement en commun au même foyer.

2.9 SCOLARISATION DE LA POPULATION



Le niveau de scolarisation de la population explique souvent les données du revenu, comme la sécurité d'emploi et des meilleurs salaires. Toutefois, l'accès aux études exprime aussi très souvent pourquoi les jeunes quittent les régions pour les grands centres.

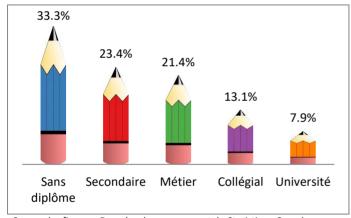
1° PLUS HAUT NIVEAU DE SCOLARITÉ ATTEINT :

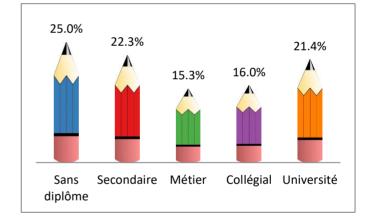


a) Faits saillants:

- i. Il y a plus de gens sans diplôme dans St-Urbain par rapport à l'ensemble du Québec;
- ii. Il y a moins de gens avec des diplômes collégiaux ou universitaires dans St-Urbain par rapport à l'ensemble du Québec;
- iii. La situation de la MRC est semblable à la situation de St-Urbain;
- iv. La tendance générale identifiée dans les deux figures suivantes semble pouvoir s'appliquer à l'ensemble des années de recensement. Toutefois, nous ne pouvons présenter de telles données considérants les différences des classes utilisées par les différentes années de recensement de Statistique Canada
- v. 10 % de la population affirme avoir une connaissance de l'anglais.

Figure 13. Plus haut niveau de scolarité atteint, St-Urbain 2006 (à *gauche*) Figure 14. Plus haut niveau de scolarité atteint, Le Québec 2006 (à droite)





Source des figures : Données du recensement de *Statistique Canada* Réalisation; MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 7. Proportion de la population selon le niveau de scolarité atteint, St-Urbain et MRC, 2001-2006

	St-Uı	rbain	M	RC	Variation		
	2001	2006	2001	2006	2001-2006 (points de %)	Tendance	Constat
Sans diplôme	45.6 %	33.3 %	40.2 %	32.7 %	-12.3		ı
Secondaire	12.7 %	23.4 %	15.0 %	21.4 %	10.7	1	·

	St-Uı	rbain	M	RC	Variation		
	2001	2006	2001	2006	2001-2006 (points de %)	Tendance	Constat
Métier	19.3 %	21.4 %	17.9 %	17.6 %	2.1	1	
Collégial	11.8 %	13.1 %	12.0 %	14.6 %	1.3	1	J
Université	5.7 %	7.9 %	10.2 %	13.6 %	2.2	1	

c) <u>Problématique et enjeux :</u>

- i. Globalement, la scolarisation de la population de St-Urbain a connu une augmentation entre 2001 et 2006;
- ii. Pour sa part, le pourcentage de la population sans diplôme à St-Urbain entre 2001 et 2006 a connu une forte baisse;
- iii. La scolarisation de la population de St-Urbain reste cependant en deçà de celle de la MRC et du Québec. Les Figures 2.7 et 2.8 nous montrent d'ailleurs qu'il y a beaucoup plus de personnes sans diplôme et beaucoup moins de personnes avec un diplôme universitaire.

2.10REVENUS

\$

Les revenus nous démontrent les capacités d'achat des citoyens.

1° REVENU MÉDIAN ET REVENU MOYEN DE LA POPULATION ET DES MÉNAGES:



a) Faits saillants:

- i. Les revenus sont généralement plus bas à St-Urbain que dans la MRC ou le Québec et cela, peu importe que l'on observe la population active ou les ménages;
- ii. L'augmentation des revenus est également plus basse à St-Urbain que dans la MRC ou le Québec;
- iii. Toutefois, le revenu annuel médian des ménages est bien semblable, quant au montant et à l'augmentation, qu'aux données de la MRC ou du Québec
- iv. Note : Pour le recensement de 2001, les données de revenu sont celles de 2000. De même, pour le recensement de 2006, les données de revenu sont celles de 2005.

Figure 15. Revenu médian des ménages, St-Urbain, 1991-2011

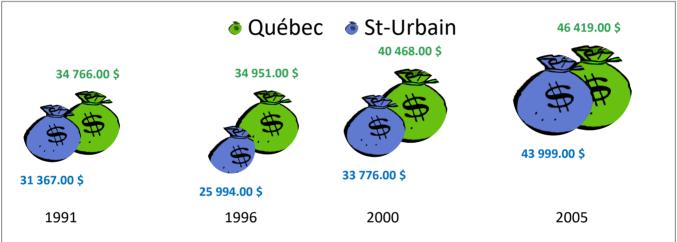
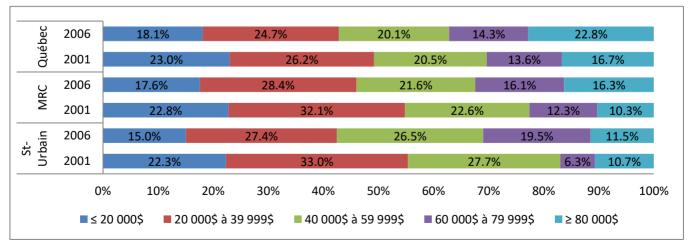


Figure 16. Tranches de revenus des ménages, St-Urbain, MRC et le Québec 2001-2006



Source des figures : Données du recensement de Statistique Canada

Réalisation: MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 8. Revenu annuel médian de la population active de 15 ans et plus, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011

	1991 (\$)	1996 (\$)	2000 (\$)	2005 (\$)	2011 (\$)	Variation 1991- 2005	Tendanc e	Constat
St-Urbain	14 551,00	11 429,00	15 219,00	17 393,00		19,5%		J
MRC	14 609,00	13 959,00	16 682,00	20 188,00		38,2%	1	
Québec	18 380,00	17 234,00	20 665,00	24 430,00		32,9%	1	

Tableau 9. Revenu annuel moyen de la population active de 15 ans et plus, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011

	1991 (\$)	1996 (\$)	2000 (\$)	2005 (\$)	2011 (\$)	Variation 1991- 2005	Tendance	Constat
St-Urbain	17 290,00	15 899,00	20 572,00	22 360,00		29,3%	1	J
MRC	17 625,00	18 423,00	22 791,00	25 432,00		44,3%	1	
Québec	22 391,00	23 198,00	29 385,00	32 074,00		43,2%	1	

Tableau 10. Revenu annuel médian des ménages, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011

	1991 (\$)	1996 (\$)	2000 (\$)	2005 (\$)	2011 (\$)	Variation 1991- 2005	Tendanc e	Constat
St-Urbain	31 367,00	25 994,00	33 776,00	43 999,00		40,3%	1	V

	1991 (\$)	1996 (\$)	2000 (\$)	2005 (\$)	2011 (\$)	Variation 1991- 2005	Tendanc e	Constat
MRC	29 982,00	31 113,00	36 618,00	43 201,00		44,1%	1	
Québec	34 766,00	34 951,00	40 468,00	46 419,00		33,5%	1	

Tableau 11. Revenu annuel moyen des ménages, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011

	1991 (\$)	1996 (\$)	2000 (\$)	2005 (\$)	2011 (\$)	Variation 1991- 2005	Tendance	Constat
St-Urbain	35 260,00	30 784,00	39 619,00	47 574,00		34,9%	1	J
MRC	34 251,00	36 339,00	42 622,00	50 273,00		46,8%		
Québec	40 826,00	42 229,00	49 998,00	58 954,00		44,4%		

c) Problématique et enjeux :

i. Les revenus des citoyens de la municipalité sont nettement inférieurs à ceux de la MRC ou du Québec;

d) <u>Terminologie particulière:</u>

i. Médiane:

Valeur de l'élément central lorsque les données sont ordonnées de la plus basse à la plus haute; mesure de la tendance centrale. Si le nombre d'observations est pair, la médiane est la moyenne des deux observations centrales. Dans le cas des données brutes, la médiane correspond au point par rapport auquel la moitié exacte des données lui est supérieure et l'autre, inférieure.

ii. Moyenne:

Mesure la plus courante de la tendance centrale, la moyenne est la moyenne arithmétique d'un ensemble de nombres.

POURCENTAGE DU FAIBLE REVENU 2°

À défaut de pouvoir établir le taux d'endettement des ménages pour une petite municipalité locale, les informations sur le pourcentage de faible revenu avec le taux d'effort des ménages peuvent nous donner un portrait de la santé financier de nos citoyens.

a) Faits saillants:

- i. Suite à une augmentation du pourcentage de personnes à faible revenu en 1996, celuici descend constamment par la suite;
- ii. En 2005, le pourcentage de personnes à faible revenu est égal à la MRC et nettement plus bas que pour l'ensemble du Québec;
- iii. Note: Pour le recensement de 2001, les données de revenu sont celles de 2000. De même, pour le recensement de 2006, les données de revenu sont celles de 2005.

35.0% 30.0% 25.0% Québec 20.0% MRC St-Urbain 15.0% 10.0% 5.0% 0.0% 1991 1996 2000 2005 2011

Pourcentage des personnes à faible revenu, St-Urbain, MRC & le Québec, 1991-2011 Figure 17.

Source de la figure : Données du recensement de Statistique Canada

Réalisation: MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 12. Pourcentage de personnes à faible revenu, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2005

	1991	2005	Variation 2001-2006 (points de %)	Tendance	Constat
St-Urbain	22.0 %	9.5 %	-12.5 %	•	V

	1991	2005	Variation 2001-2006 (points de %)	Tendance	Constat
MRC	16.1 %	9.1%	-7 %	•	
Québec	19.0 %	17.2 %	-1.8 %	1	

c) <u>Problématique et enjeux</u>

- i. Les pourcentages et la variation en générale sont nettement meilleurs pour la municipalité et la MRC que pour l'ensemble de la province;
- ii. Les données mériteraient une plus profonde analyse, mais il est curieux de noter que c'est au recensement de 1996, suite à la récession de 1995, que le pourcentage de personne à faible revenu atteint le plus haut niveau et dépasse même les données pour l'ensemble de la province. Est-ce que la nourriture, le logement et à l'habillement coute alors proportionnellement plus cher en région?

d) <u>Terminologie particulière</u>

i. Seuils de faible revenu avant impôt :

Niveaux de revenu selon lesquels on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 % de plus que la moyenne générale de leur revenu avant impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement.

3° TAUX D'EFFORT DES MÉNAGES



Selon la *Société canadienne d'hypothèques et de logement* (SCHL) les frais d'occupations ne devraient pas dépasser 32% de votre revenu mensuel brut.

À défaut de pouvoir établir le taux d'endettement des ménages pour une petite municipalité locale, les informations sur le taux d'effort des ménages avec le taux de faible revenu peuvent nous donner un portrait de la santé financier de nos citoyens.

a) Faits saillants:

- i. Le taux d'effort des locataires est nettement plus bas que pour la MRC ou le Québec;
- ii. Le taux d'effort des propriétaires est similaire à celui de la MRC ou du Québec, sauf pour l'année 2006 où la situation est meilleure à St-Urbain.

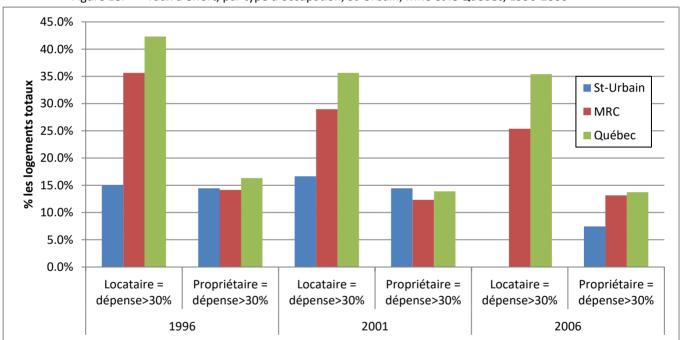


Figure 18. Taux d'effort, par type d'occupation, St-Urbain, MRC et le Québec, 1996-2006

Source de la figure : Données du recensement de Statistique Canada

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 13. Taux d'effort, par type d'occupation, St-Urbain, MRC et le Québec, 1996-2006

	19	96		06	Variation:	1996-2006	Tendance	Constat
	Possédés	Loués	Possédés	Loués	Possédés	Loués	rendance	2001
St-Urbain	14,5%	15,0%	7,4%	0,0%	-7,1%	-15,0%	•	V
MRC	14,1%	35,7%	13,2%	25,4%	-0,9%	-10,3%	•	
Québec	16,3%	42,3%	13,7%	35,4%	-2,6%	-6,9%	•	

c) Problématique et enjeux

i. Les pourcentages et la variation en générale sont nettement meilleurs pour la municipalité et la MRC que pour l'ensemble de la province;

d) Terminologie particulière

i. Taux d'effort

Proportion du revenu annuel brut qu'un ménage consacre à se loger (incluant les frais de location ou d'hypothèque, les taxes et les frais de chauffage et d'électricité). Dans les données du recensement, il correspond aux données du nombre de ménages consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage aux principales dépenses de propriété.

2.11 SECTEUR D'EMPLOI



Ces informations permettent de comprendre dans quel domaine travaillent les citoyens de la municipalité et ainsi mieux gérer les usages.

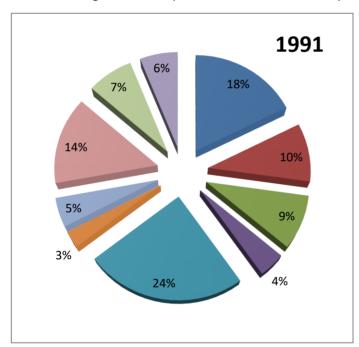
1° Main-d'œuvre par secteur d'activité économique

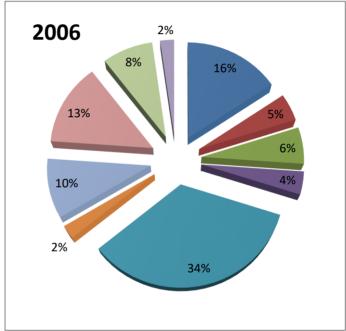


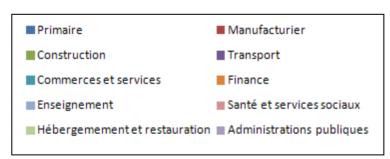
a) Faits saillants:

- i. Données très fluctuantes et très irrégulières d'un recensement à l'autre pour la grande majorité des secteurs d'activités;
- ii. Les secteurs des finances et de la santé et des services sociaux sont assez stables;
- iii. Le secteur des commerces et services est en constante augmentation.

Figure 19. Répartition de la main-d'œuvre par secteur d'activité économique, St-Urbain, 1991 (à gauche) Figure 20. Répartitions de la main-d'œuvre par secteur d'activité économique, St-Urbain, 2006 (à droite)







Source des figures : Données du recensement de *Statistique Canada*

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 14. Main-d'œuvre par secteur d'activité économie, St-Urbain, 1991-2011

	Primaire	Manufacturier	Construction	Transport	Commerces et services	Finances	Enseignement	Santé et services sociaux	Hébergement et restauration	Administrations publiques
2011										
2006	16%	5%	6%	4%	34%	2%	10%	13%	8%	2%
2001	11%	13%	11%	8%	23%	3%	4%	13%	12%	2%
1996	11%	4%	2%	10%	25%	4%	11%	27%	3%	3%
1991	18%	10%	9%	4%	24%	3%	5%	14%	7%	6%
Tendance						II		II		•

Main-d'œuvre par secteur d'activité

Constat	G
---------	---

c) Problématique et enjeux

- i. La tendance générale signalée dans le plan d'urbanisme de 1990 annonçait déjà une diminution du secteur primaire depuis 1971;
- ii. Alors que l'on considère souvent la municipalité de St-Urbain comme étant à vocation agroforestière, on peut constater que le pourcentage réel de gens œuvrant dans le secteur primaire n'est pas si grand et la tendance est à la baisse;
- iii. Dans la plupart des secteurs économiques, les tendances sont très variables d'un recensement à l'autre parfois même avec de grands écarts. Cela pourrait être interprété comme une bonne polyvalence de la main-d'œuvre ou plutôt comme une grande vulnérabilité à la demande.

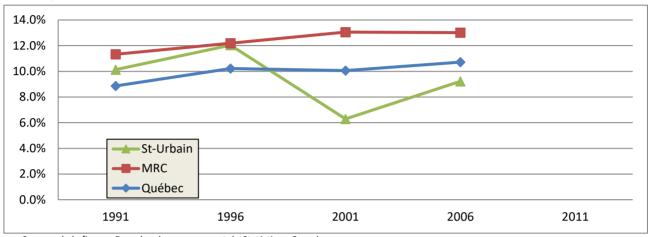
2° Type d'emploi; travailleur salarié versus travailleur autonome



a) Faits saillants:

- i. Au Québec, environ 10% de la population est travailleur autonome ou entrepreneur;
- ii. Dans la MRC de Charlevoix, ce chiffre tourne autour de 12%;
- iii. Dans St-Urbain, ce chiffre fut très variable, mais se retrouve actuellement sous le résultat régional et provincial.

Figure 21. Pourcentage des travailleurs autonomes ou entrepreneurs, St-Urbain, MRC & le Québec, 1991-2011



Sources de la figure : Données du recensement de Statistique Canada

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 15. % des travailleurs autonomes, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011

	1991	1996	2001	2006	2011	Variation 1991-2011 (points de %)	Tendance	Constat
St-Urbain	10,1%	12,0%	6,3%	9,2%		-0.9		J
MRC	11,3%	12,2%	13,1%	13,0%		1.7	1	
Québec	8,9%	10,2%	10,1%	10,7%		1.8	1	

c) Problématique et enjeux

i. Sous toute réserve; on peut se questionner sur l'entrepreneurship local.

2.12LIEU DE TRAVAIL



1° Navettage



a) Faits saillants:

- i. Baie-St-Paul demeure la municipalité ou le plus grand nombre de citoyen de St-Urbain travail;
- ii. St-Urbain est assez attractive avec un certains nombre de résidant de La Malbaie et de Baie-St-Paul qui y travail.

Tableau 16. Lieu de travail des résidents de St-Urbain, 2006

Lieu de résidence / Lieu de travail	Total	Masculin	Féminin
Saint-Urbain / Saint-Urbain	70	50	20
Saint-Urbain / Québec (V)	20	20	0
Saint-Urbain / Montréal (V)	20	15	0
Saint-Urbain / La Malbaie (V)	25	10	10
Saint-Urbain / Baie-Saint-Paul (V)	305	120	190

Tableau 17. Lieu de résidence, des travailleurs de la municipalité de St-Urbain, 2006

Lieu de résidence / Lieu de travail	Total	Masculin	Féminin
Saint-Urbain / Saint-Urbain	70	50	20
La Malbaie (V) / Saint-Urbain	25	20	10
Baie-Saint-Paul (V) / Saint-Urbain	40	30	10

Source des tableaux : Données du recensement, Statistique Canada

Réalisation; MRC de Charlevoix

b) Constats:

Navettage

•	
Constat	G

c) Problématique et enjeux

- i. Lien très important à conserver avec la municipalité de Baie-St-Paul;
- ii. Poursuivre l'attractivité de la municipalité, entre autres par le développement du parc industriel.

d) <u>Terminologie particulière</u>:

i. Navettage:

Pour la plupart des gens, un navetteur est une personne qui vit en périphérie et se déplace pour aller travailler dans le noyau urbain, pour ensuite revenir à la maison à la fin de la journée.

2.13TAUX D'ACTIVITÉ, TAUX D'EMPLOI ET TAUX DE CHÔMAGE

1° TAUX D'ACTIVITÉ

a) Faits saillants:

- i. Taux d'activité plus bas que la province;
- ii. Taux d'activité semblable à la MRC.

b) Constats:

Tableau 18. Taux d'activité, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011

	1991	2001	2011	Variation 1991-2001 (points de %)	Variation 2001-2011 (points de %)	Tendance	Constat
St-Urbain	57.6%	58.4%		0.8		1	J
MRC	57.4%	57.2%		-0.2		•	
Québec	65.1%	64.2%		-0.9		•	

c) <u>Problématique et enjeux</u>

i. Moins de travailleurs actif;

d) <u>Terminologie particulière</u>

Taux d'activité - Réfère au pourcentage de la population active (qui occupe un travail ou qui sont à la recherche active d'un travail) pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement par rapport aux personnes de 15 ans et plus (cf. Statistique Canada).

2° TAUX D'EMPLOI

a) Faits saillants:

- i. Taux d'emploi plus bas que la province;
- ii. Taux d'emploi semblable à la MRC.

b) Constats:

Tableau 19. Taux d'emploi, St-Urbain, MRC et le Québec, 2001-2011

	2001	2006	2011	Variation 2001-2006 (points de %)	Variation 2006-2011 (points de %)	Tendance	Constat
St-Urbain	44,5%	49,0%		4.5			R
MRC	50,0%	51,2%		1.2		•	
Québec	58,9%	60,4%		1.5		•	

c) Problématique et enjeux

i. Moins de personnes à l'emploi;

d) <u>Terminologie particulière</u>

Taux d'emploi - Réfère au pourcentage de la population occupée (disposant d'un emploi) au cours de la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement, par rapport au pourcentage de la population âgée de 15 ans et plus (cf. Statistique Canada).

3° TAUX DE CHÔMAGE

a) Faits saillants:

- i. Taux de chômage beaucoup plus élevé que la MRC et la province;
- ii. Le taux de chômage désaisonnalisé démontre bien que le taux d'emplois des citoyens de Charlevoix est très variable selon les saisons.

b) Constats:

Tableau 20. Taux de chômage, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991-2011

	1991	2001	2011	Variation 1991-2001 (points de %)	Variation 2001-2011 (points de %)	Tendance	Constat
St-Urbain	19.9%	23.8%		3.9			R
MRC	15.9%	12.6%		-3.3		•	
Québec	12.1%	8.2%		-3.9		•	

c) <u>Problématique et enjeux</u>

- i. Beaucoup de chômeur;
- ii. Période de l'année où le taux d'emploi est bon (été) alors qu'à d'autres périodes celuici est très bas (hiver).

d) Terminologie particulière

Taux de chômage - Réfère au pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine (du dimanche au samedi) ayant précédé le jour du recensement (cf. Statistique Canada).

2.14TRAVAIL NON RÉMUNÉRÉ (BÉNÉVOLAT)

Le travail bénévole est un des déterminants essentiels d'une communauté en santé et qui se prend en main.

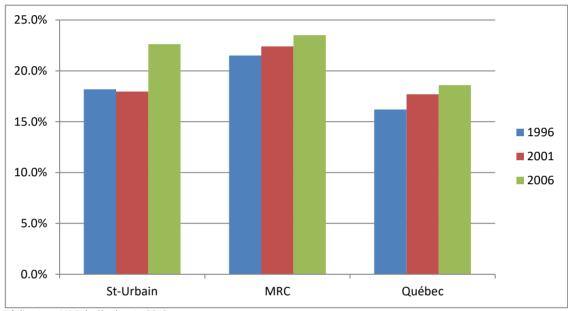
1° ACTIVITÉS BÉNÉVOLES

a) Faits saillants:

i. Plus de personnes ont déclaré faire du bénévolat pour le soin des personnes âgées dans la municipalité et la MRC que pour le reste du Québec.

Figure 22. % de la population active ayant déclaré des heures de bénévolat dans le soin des personnes âgées.

Source de la figure : Données du recensement, Statistique Canada



Réalisation : MRC de Charlevoix, 2013

b) <u>Constats</u>: Bénévolat



c) <u>Problématique et enjeux</u>

- i. Bon signe d'une prise en main locale;
- ii. Attention, il y a aussi plus de personnes âgées dans la région de Charlevoix proportionnellement au reste du Québec.

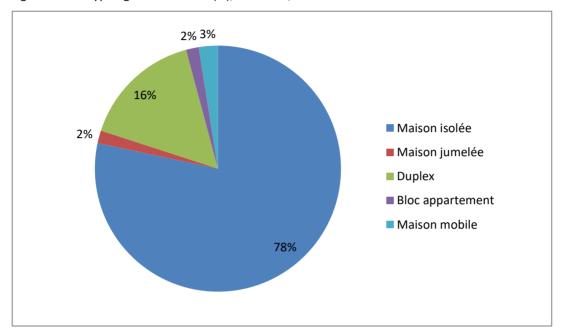
2.15ÉTAT DU PARC DE MAISON

1° TYPOLOGIE RÉSIDENTIELLE

a) Faits saillants:

i. Alors que dans la.

Figure 23. Typologie résidentielle (%), St-Urbain, 2011



b) Problématique et enjeux

i. La situation pourrait représenter une saine gouvernance locale.

2° POURCENTAGE DE LOGEMENT SELON LE TYPE D'OCCUPATION

a) Faits saillants:

i. Le

ii. .

b) Constats:

Tableau 21. Pourcentage de logement selon le type d'occupation, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991, 2001 et 2011

	1996		200)1	Variation 1996-11	Tendance	Constat
	Possédés	Loués	Possédés	Loués			
St-Urbain	80,6%	19,4%	77,6%	22,4%	3.0%		G
MRC	74,5%	25,5%	76,1%	23,9%	-1.6%		G
Québec	56,5%	43,5%	58,0%	42,0%	-1.5%	•	G

c) Problématique et enjeux

i. Les logements privés de St-Urbain sont en majorité occupés par le propriétaire;

3° Période de construction

En lien avec l'évolution démographique de la population et l'historique des permis de construction, la période de construction des logements permet de suivre dans une longue période de temps, l'évolution de la construction résidentielle dans St-Urbain.

Avis aux lecteurs : la période de construction est l'année de construction du bâtiment sans égard aux travaux de rénovation effectués. L'occupant du logement sélectionne une période de construction parmi celles qui lui sont proposées dans le questionnaire du recensement.

e) Faits saillants:

- i. La MRC et St-Urbain se trouvant dans un secteur géographique du Québec ou la période de établissement remonte presque qu'au début de la colonie, il était probable d'y retrouver une proportion plus grande de vieux logements que dans l'ensemble du Québec:
- ii. Avec la diminution constante de la population depuis les années 1980, il était aussi probable de constater que la proportion des logements construits depuis 20 ans serait moindre que l'ensemble de la province.

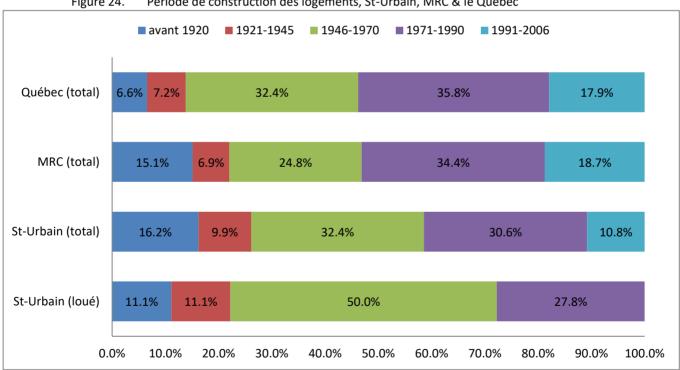


Figure 24. Période de construction des logements, St-Urbain, MRC & le Québec

Source de la figure: Données du recensement, Statistique Canada. Réalisation, MRC de Charlevoix, 2013

f) Constats:

Période de construction des logements (total)

Constat	J
---------	---

Période de construction des logements en location

Constat	R
---------	---

g) Problématique et enjeux

- ii. En proportion, il y a effectivement beaucoup moins de nouvelles constructions depuis les 20 dernières années dans St-Urbain que dans la MRC et le Québec;
- iii. Les logements en location sont tous des logements de plus de 20 ans.

4° Entretien des logements

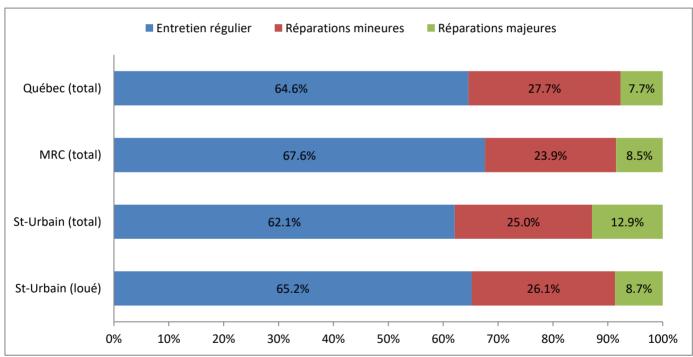
En lien avec la valeur des résidences, l'entretien des logements permet de dresser un portrait de l'état de santé du cadre bâti.

Avis aux lecteurs: la variable sur l'état d'entretien du logement est fournie par l'occupant et comporte donc une certaine subjectivité. Par exemple, le mode d'occupation, le niveau de scolarité et l'âge peuvent influencer la réponse du répondant.

a) Faits saillants:

 Quoi que dans l'ensemble, les données sur St-Urbain sont très similaires à celles de la MRC et du Québec, il y a de petites variations qui, transposé sur un nombre très petit de propriété, représente malgré tout un bon nombre de résidence.

Figure 25. État d'entretien des logements, St-Urbain, MRC & le Québec



Source de la figure : Données du recensement, *Statistique Canada* Réalisation, MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

État d'entretien des logements (total)

	0 -	 _
Constat	J	

Période de construction des logements en location

Constat	J
---------	---

c) <u>Problématique et enjeux</u>

- i. En proportion, par rapport à la MRC et au Québec, il y a un plus grand pourcentage de logements nécessitant des réparations majeures dans St-Urbain;
- ii. Il y a une bonne proportion des logements loué qui nécessite des réparations mineures et majeures.

d) <u>Terminologie particulière</u>

État d'entretien des logements : variable indiquant si, selon l'occupant, le logement nécessite des réparations.

- i. **L'entretien régulier** correspond à des travaux comme la peinture, le nettoyage du système de chauffage, etc.
- ii. Les réparations mineures sont nécessaires dans les cas suivants : carreaux de plancher détachés ou manquants, briques descellées, bardeaux arrachés, marches, rampes ou revêtement extérieur défectueux, etc.
- iii. Les réparations majeures doivent être effectuées lorsque la plomberie ou l'installation électrique est défectueuse, que la charpente des murs, des planchers ou des plafonds doit être réparée, etc.

5° Paiement mensuel alloué au logement

a) Faits saillants:

i. Le

ii. .

b) Constats:

Tableau 22. Paiement mensuel moyen alloué au logement, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991, 2001 et 2011

	1991		20	2001		Variation 1991-2001		Constat
	Possédés	Loués	Possédés	Loués Possédés Loués Tendance		2001		
St-Urbain	318,00 \$	330,00 \$	439,00\$	329,00 \$	38,1%	-0,3%		J
MRC	399,00\$	412,00\$	523,00 \$	377,00 \$	31,1%	-8,5%		
Québec	653,00 \$	507,00 \$	706,00 \$	529,00\$	8,1%	4,3%		

Tableau 23. Paiement mensuel médian alloué au logement, St-Urbain, MRC et le Québec, 1991, 2001 et 2011

	20	2006 2011 Variation 2006-2011				Tendance	Constat	
	Possédés	Loués	Possédés	Loués	Possédés	Loués	rendance	2011
St-Urbain	432,00 \$	450,00 \$						٧
MRC	451,00 \$	458,00 \$						
Québec	717,00 \$	566,00 \$						

c) Problématique et enjeux

iv. Tendance et constat difficile à établir considérant que de 1991 à 2001, Statistique Canada utilisait le <u>coût moyen des logements</u> alors que pour 2006 et 2011, Statistique Canada utilise le <u>coût médian des logements</u>;

v. En 2006, le paiement mensuel médian alloué au logement loué est 25,8% plus élevé au Québec qu'à St-Urbain. Considérant que le revenu annuel médian des ménages est 5,5% plus élevé au Québec qu'à St-Urbain, le logement loué est financièrement plus accessible à St-Urbain que pour l'ensemble de la province;

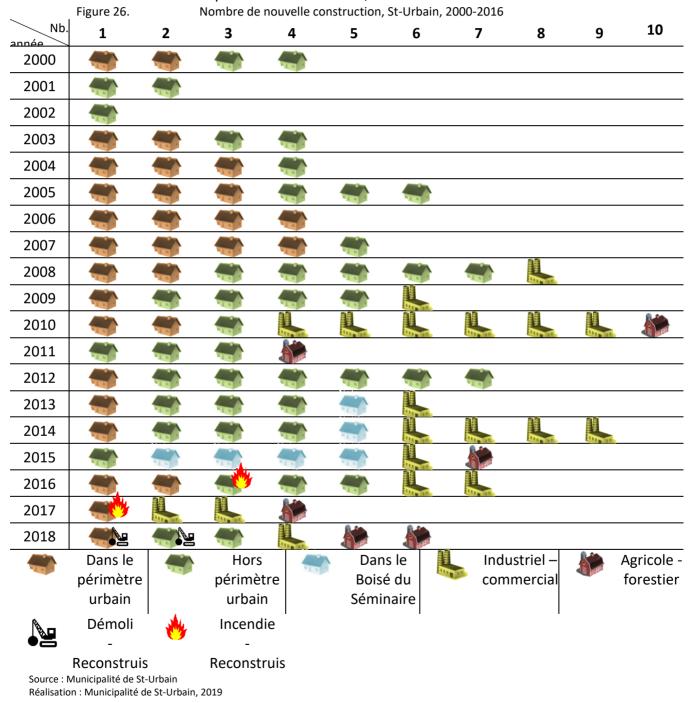
d) <u>Terminologie particulière</u>

i. Taux d'effort représente la proportion du revenu annuel brut qu'un ménage consacre à se loger (incluant les frais de location ou d'hypothèque, les taxes et les frais de chauffage et d'électricité). Dans les données du recensement, il correspond aux données du nombre de ménages consacrant 30 % ou plus du revenu du ménage aux principales dépenses de propriété.

2.16MISE EN CHANTIER

1° RÉSIDENTIEL – PÉRIMÈTRE URBAIN – NON URBAIN

- a) Faits saillants:
 - i. Le nombre total de logements privés occupés à eu une augmentation de 12.7% (+ 68 logements) entre 1981 et 2011 pour atteindre le nombre de 603 en 2011;
 - ii. Ouverture du parc industriel en 2008;

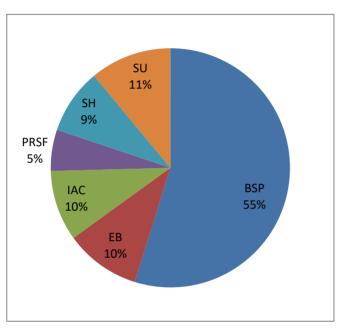


2.17RICHESSE FONCIÈRE ET VALEUR DU PARC DE RÉSIDENCE

1° RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE

Figure 27. % de la population de la MRC selon les municipalité (à gauche)

Figure 28. % de la richesse foncière totale de la MRC selon les municipalité (à droite)



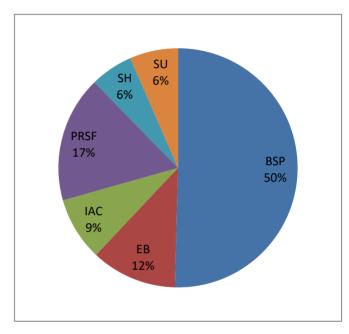
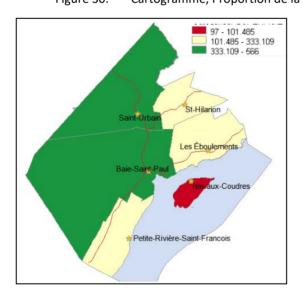
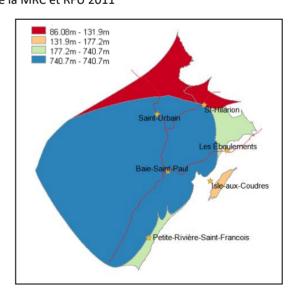


Figure 29. Territoire municipal, Superficie municipale, MRC Charlevoix (à gauche)
Figure 30. Cartogramme, Proportion de la population de la MRC et RFU 2011





Au-delà d'une simple représentation géographique du territoire, l'utilisation d'un cartogramme* peut nous permettre de représenter le poids relatif de la municipalité au sein de la MRC. Pour ce faire, voici deux cartogrammes cartes basés sur la richesse foncière uniformisée de chacune des municipalités.

On peut donc interpréter que, déjà en 2002, alors que la représentation géographique de St-Urbain laisse croire à une place importante dans la MRC, sa richesse foncière uniformisée est proportionnellement beaucoup plus petite. D'ailleurs, la représentation de 2011 nous permettre de comprendre que cette atrophie semble se poursuivre alors que d'autres portion du territoire, principalement côtier, voient leur RFU et leur poids politiques augmenter.

2° VALEUR MOYENNE DES RÉSIDENCES

a) Faits saillants:

- i. La valeur moyenne des logements en 2006 pour la municipalité représente 1,8 fois le revenu moyen des ménages, ce qui est nettement inférieur à la MRC ou au Québec;
- ii. La valeur moyenne des logements en 2006 pour l'ensemble du Québec représente, quant à elle, 3,1 fois le revenu moyen des ménages

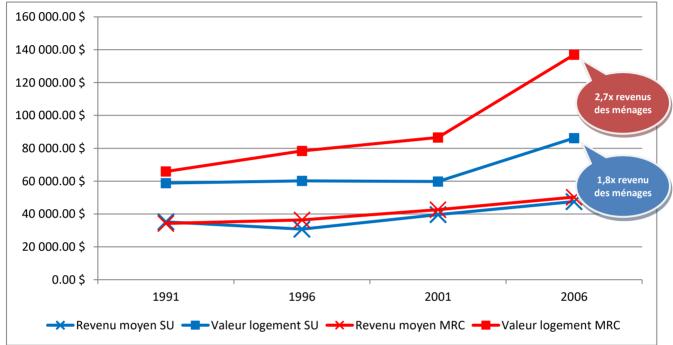


Figure 31. Revenu moyen des ménages et valeur moyenne des logements, St-Urbain et MRC, 1991-2006

Source de la figure : Données du recensement, *Statistique Canada*; Rôle d'évaluation foncier, *Municipalité de St-Urbain* Réalisation, MRC de Charlevoix, 2013

b) Problématique et enjeux

i. La tendance signalée dans le plan d'urbanisme de 1990;

c) Terminologie particulière

i. Cartogramme ou anamorphoses

Un cartogramme est une carte pour laquelle une variable thématique, comme la population ou le PIB, remplace la surface des territoires représentés. La géométrie de l'espace de la carte est déformée afin de se conformer aux informations relatives à la variable représentée. Il s'agit de l'une des anamorphoses (déformation d'image) employées en cartographie.

Ceux qui nous sont présentés ici, font intervenir la taille des différentes municipalités en dimensionnant la surface de chaque municipalité proportionnellement à sa richesse foncière uniformisée (RFU). La forme et la position relative de chaque municipalité est

CHAPITRE 3

PORTRAIT DU TERRITOIRE conservée dans la mesure du possible, mais des déformations, ou distorsions, plus ou moins importantes, apparaissent inévitablement.

3° RÉPARTITION DE LA VALEUR FONCIÈRE NON IMPOSABLE

a) Faits saillants:

i. Variation de la richesse foncière totale

b) Constats:

Tableau 24. Pourcentage de la richesse foncière imposable, St-Urbain, 2006 et 2012

	Résidences	Chalets	Industries	Commerces	Agriculture	Terrains vagues	Autres imposables
2006	56.8%	7.4%	2.3%	3.9%	8.6%	1.4%	19.7%
2012	59.2%	6.8%	3.2%	4.7%	7.9%	1.3%	17.1%
Tendance	1	•	1	1	•	•	•
Constat	V	J	V	V	R	G	G

Source : Ministère des affaires municipale et des régions, MRC de Charlevoix, 2006 et 2012

Réalisation : MRC de Charlevoix, 2013

c) Problématique et enjeux

i. La tendance

2.180CCUPATION DU SOL

Figure 32. St-Urbain 1956 (à gauche) Figure 33. St-Urbain 2011 (à droite)





2.19TAUX DE PARTICIPATION AU ÉLECTION

Tableau 25. Taux de participation aux élections municipale, St-Urbain et le Québec, 2001, 2005 et 2009

	2001	2001 2005		Constat
St-Urbain	79%	Sans opposition	Sans opposition	V
Québec (moyenne du)	49%	45%	45%	

2.20COMPOSTION DU CONSEIL MUNICIPAL

1° REPRÉSENTATION POLITIQUE SELON LE SEXE ET L'ÂGE SUITE AUX ÉLECTIONS MUNICIPALES

a) Faits saillants:

i. Alors que dans la plupart des municipalités de la région, il y a peu de femmes et de jeunes sur les conseils municipaux, la situation de St-Urbain semble à contre courant.

b) Constats:

Tableau 26. % Repartition selon le sexe et âge moyen, 2005-2010

	2005	Âge moyen 2005	2010	Âge moyen 2010	Constat	
Homme	86%	F4 ans	29%	4F ans	V	
Femme	14%	54 ans	71%	45 ans	V	

c) <u>Problématique et enjeux</u>

i. La situation pourrait représenter une saine gouvernance locale.

2.21SÉCURITÉ

Nombre de crime

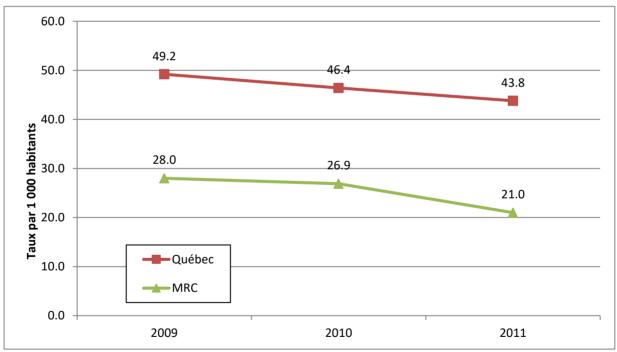
Les différents taux de criminalité peuvent nous donner un aperçu du sentiment de sécurité que l'on peut avoir dans notre communauté. Une communauté en santé devrait avoir des taux moindre que la moyenne québécoise.

Avis aux lecteurs: Pour faire partie des statistiques annuelles, les délits commis doivent avoir fait l'objet d'un signalement aux corps policiers et avoir été jugés fondés après enquête policière. Les infractions compilées n'ont pas nécessairement été solutionnées. Les études de victimisation ont démontré qu'une portion importante de la criminalité n'est jamais rapportée aux autorités.

a) Faits saillants:

- i. Taux de criminalité généralement plus bas dans la MRC que dans l'ensemble du Québec:
- ii. Taux de criminalité à la baisse.

Figure 34. Évolution du taux de criminalité, MRC et le Québec, 2009-2011



Source: Ministère de la sécurité publique du Québec, Criminalité au Québec, principales tendances 2011 Sûreté du Québec, portrait 2011-2012, MRC de Charlevoix

Selon le Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC2)

Réalisation: MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 27. taux d'infractions selon le type / 1000 habitants, MRC et le Québec, 2009-2011

	2009		2010		2011		Tendance	Constat
	Inf. contre							
	la	la	la	la 	la	la		
	personne	propriété	personne	propriété	personne	propriété		
MRC	5.9	19.9	4.2	21.0	4.9	13.8		٧
Québec	10.6	33.3	10.4	30.7	10.2	28.2	•	

c) <u>Problématique et enjeux</u>

i. La situation pourrait représenter une saine gouvernance locale.

d) <u>Terminologie particulière</u>

- i. Taux de criminalité : Comprends les 3 catégories d'infractions ci-dessous.
- ii. Infraction contre la personne : Infractions entraînant la mort, agressions sexuelles, voies de fait, vols qualifiés, autres crimes contre la personne.
- iii. Infraction contre la propriété : Incendies criminels, introductions par effraction, vols simples, vols de véhicule, recels, fraudes, méfaits.
- iv. Autres infractions au Code criminel : Prostitution, infraction relative aux armes à feu et aux autres armes, infraction contre l'administration de la loi et de la justice, acte contraire aux bonnes mœurs et inconduite, etc.

2.22AGRICULTURE

- 6° Nombre de fermes
 - h) Faits saillants:

i) Constats:

Tableau 28. Nombre de Ferme, St-urbain et MRC, 1981-2007

	1993	1996	2000	Variation 1993-2000	Tendance	Constat
St-Urbain	36	26	21	-15	•	R
MRC	194	156	140	-54	•	

Source : cité par : Plan de transport de Charlevoix (MTQ) avec pour origine MAPAQ, 2000

- j) <u>Problématique et enjeux</u>
 - iv. Baisse continue;
 - v. Peu de possibilité de faire renverser la vapeur.
- 7° Variation des surfaces cultivées dans St-Urbain et Charlevoix
 - k) Faits saillants:
 - i. Alors que dans la.
 - I) Constats:

Tableau 29. Variation des surfaces cultivées (hectare, St-Urbain et MR, 1979-2007

	1979	1988	1996	2001	2004	2007	Tendance 2001-07	Constat
St-Urbain								J
MRC	16 750	16 400	13 020	12 397	10 809	10 998	•	

- m) Problématique et enjeux
 - n) Baisse continue;
 - o) Peu de possibilité de faire renverser la vapeur.

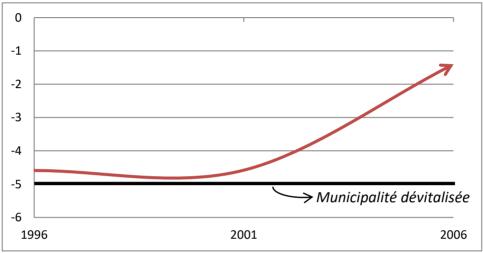
2.23INDICE DE DÉVELOPPEMENT

1° INDICE DE DÉVELOPPEMENT

a) Faits saillants:

i.

Figure 35. Indice de développement, St-Urbain, 1996-2001



Source: Ministère des affaires municipales et des régions, 2001 & 2006

Réalisation: MRC de Charlevoix, 2013

b) Constats:

Tableau 30.

Indice de développement, St-Urbain, 1996-2006

	1996	2001	2006	Variation 1996-2006	Tendance	Constat
St-Urbain	-4.59	-4.58	-1.4	3.19		J

c) Problématique et enjeux

- i. L'indice se trouve encore en dessous de 0;
- ii. L'indice c'est grandement amélioré depuis 2001.

d) Terminologie particulière

- i. L'indice de développement est basé sur les 7 variables suivantes :
 - le taux d'évolution de la population;
 - le taux de chômage;
 - le taux d'emploi de la population de 15 ans et plus;
 - le % du revenu provenant de paiement de transfert gouvernemental;
 - la proportion de la population des ménages à faible revenu;

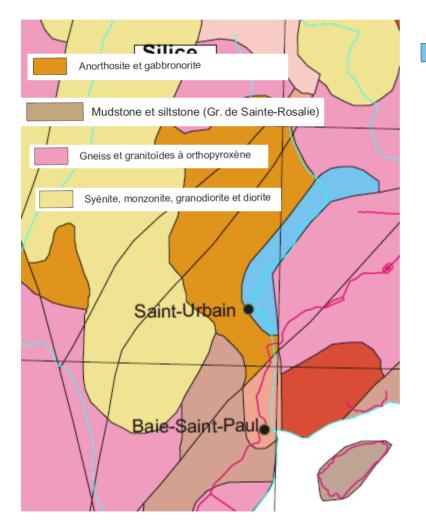
- le revenu moyen des ménages;
- le % de la population de 15 ans et plus n'ayant pas de diplôme du secondaire. Un indice de -5,0 signifie que la municipalité est considérée comme dévitalisé.

SECTION 3 : DONNÉES BIO-PHYSIQUES



2.24LA GÉOLOGIE

L'intérêt économique majeur des gisements d'anorthosite réside dans la présence de l'oxyde d'ilménite qui contient du titanium. Certains gisements contiennent aussi de grosses quantités de labradorite, très recherchée à la fois comme pierre semi-précieuse et comme matériau de construction. Les anorthosites archéennes, riches en calcium, contiennent d'importantes quantités d'alumine qui peut se substituer au silicium. Certains gisements sont exploités pour leur minerai d'aluminium10. (CF. WIKIPÉDIA)



Calcaire (Fm. de Neuville et Deschambault)

Source: MRNF, 2011

2.25 LE RELIEF

La municipalité est caractérisée par une vallée encaissée dans un massif montagneux. Il s'agit d'une ancienne vallée glacière.

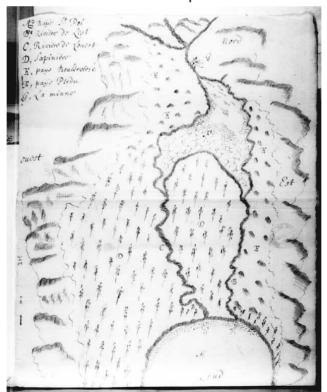
2.26 LES DÉPÔTS DE SURFACE

2.27 LES SOLS

Les formations rocheuses sur lesquelles repose la municipalité de St-Urbain sont d'origine précambriennes. Elles sont majoritairement composées de loam, d'argile, de sable, de gravier, de silt marin, de roc et de till. On retrouve également sur le territoire, quelques terrasses, des lignes de rivage et des dépôts d'argile stratifiée qui forment des secteurs propices aux glissements de terrain. Dans l'ensemble, les sols de St-Urbain ont une pierrosité élevée et un pH assez bas, généralement acide. Ils forment des ensembles très peu homogènes, influencés par les dépôts et la topographie du site.

2.28 ZONES À RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Historique de glissement de terrain même décrit à partir de 1666.



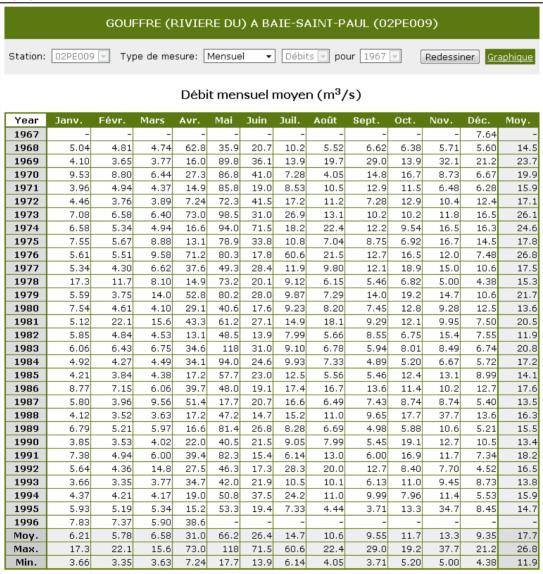
Jacques de Cailhault de La Tesserie, Voyage du sieur de La Tesserie pour la mine de fer à 4 lieues dans les terres nord de la baie Saint-Paul

2.29 TREMBLEMENT DE TERRE

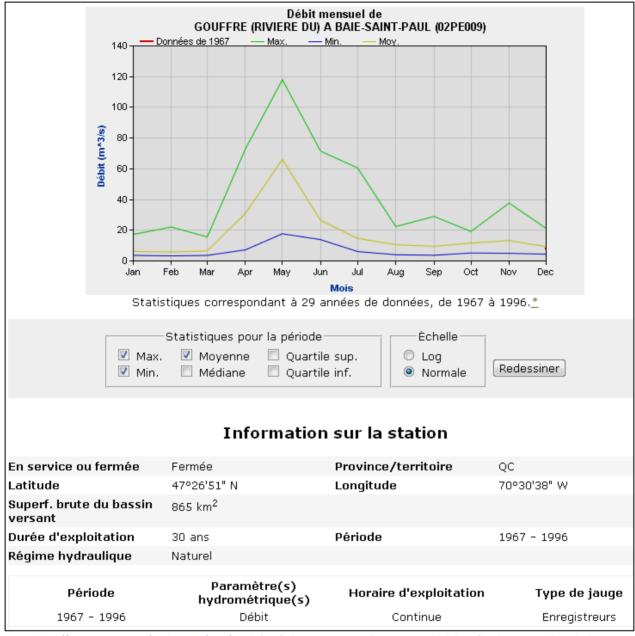
Milieu très actif qui limite grandement les potentiels de développement.

2.30 LE RÉSEAU HYDROGRAPHIQUE (BASSIN VERSANT-MILIEU HUMIDE-ZONE INONDABLE)

Les eaux de surface de la municipalité affluent vers le fleuve Saint-Laurent par plusieurs petits ruisseaux ainsi que quelques rivières. On retrouve également, dans le système hydrographique de la municipalité, quelques lacs, dont un qui sert à l'alimentation en eau potable d'une partie de la population.



Source: http://www.wsc.ec.gc.ca/applications/H2O/report-fra.cfm?yearb=&yeare=&station=02PE009&report=monthly&year=1967



 $\textcolor{red}{\textbf{Source:}} \underline{\textbf{http://www.wsc.ec.gc.ca/applications/H2O/graph-fra.cfm?station=02PE009\&report=monthly\&data=flow\&year=1967\&yearb=\&yeare=1967\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2009\&report=monthly&data=flow&year=1960\&yearb=2000$

2.31 DIRECTION DES VENTS DOMINANTS

Tableau 31. Direction des vents dominants

	HIVER	PRINTEMPS	ÉTÉ	AUTOMNE
Saint-Urbain	42.6% NE	37.2% NE	25.5% SE	38.0% NE
	18.8% N	20.0% SE	24.6% NE	16.6% SE
			23.5% SW	

Source : Ministère de l'Environnement du Québec, direction des réseaux atmosphériques.

Réalisation : MRC de Charlevoix (Certaines données ont été ajustées en fonction de la fréquence de vent calme selon une moyenne régionale de 17%).

2.32 FORCE DES VENTS

http://www.mrn.gouv.qc.ca/energie/eolien/eolien-potentiel.jsp

2.33 DONNÉES CLIMATIQUES

Tableau 32. Données climatiques

Tableau 32. Bollinees ein	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Daia Ct Davil	0415.5.5 (:115)
	Saint-Urbain	Baie-St-Paul	Québec (ville)
TEMPÉRATURE			
MAXIMUM QUOTIDIEN (°C)	9.0	9.0	9.0
MINIMUM QUOTIDIEN (°C)	-2.0	-1.3	-0.9
MOYENNE QUOTIDIENNE (°C)	3.5	3.9	4.0
MAXIMUM EXTRÊME (°C)	36 (juillet 1995)	35.6 (juillet 1963)	35.6 (juillet 1953)
MINIMUM EXTRÊME	-38.9 (février 1972)	-36.0 (janvier	-36.1 (février 1962)
		1981)	
HAUTEUR DE NEIGE			
MESURABLE			
HAUTEUR DE PRÉCIPITATION			
MESURABLE			
MÉTÉO AGRICOLE			
DEGRÉS-JOURS DE	Entre 1250 et 1500	Entre 1500 et 1750	Entre 1500 et 1750
CROISSANCE			
DERNIÈRE GELÉ DE	15 juin	1 juin	1 juin
PRINTEMPS			
PREMIÈRE GELÉ DE	1 septembre	1 septembre	15 septembre
L'AUTOMNE			
PÉRIODE SANS GEL	Entre 80 et 100	Entre 80 et 100	Entre 120 et 140
	jours	jours	jours

Source: Atlas national du Canada, 5^{ème} édition, Environnement Canada (1971-2000)

Réalisation: MRC Charlevoix, 2011

Sur atlas du canada: http://atlas.nrcan.gc.ca/auth/francais/maps/archives

Dernière gelé de printemps : 15 juin Première gelé de l'automne : 1 septembre Période sans gel : entre 80 et 100 jours

Degrés-jours de croissance

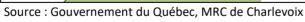
2.34ZONE FORESTIÈRE

- 1° Séminaire de Québec
 - a) Faits saillants:
 - i. 258,6 km² de terrain sont la propriété du Séminaire de Québec, soit 77% de l'ensemble du territoire de la municipalité;

MRC de Charlevoix-Est

Saint-Aimé-des-Lacs

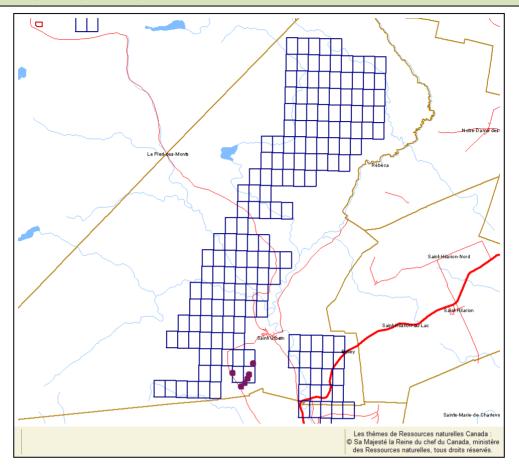
Figure 36. Territoire de la Seigneurie de la Côte de Beaupré

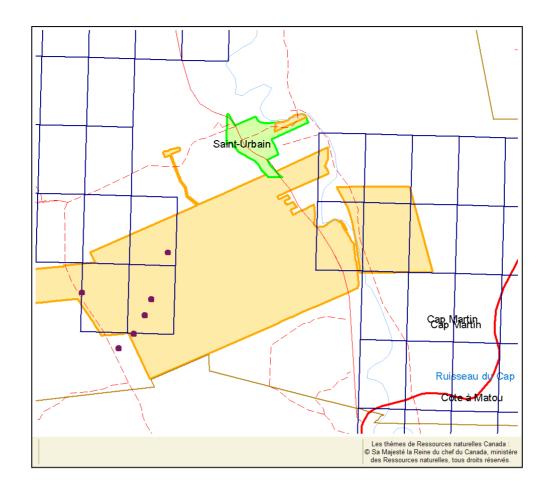


Réalisation: MRC de Charlevoix, 2013

MRC de Charlevoix

2.35MINES ET CLAIMS MINIER





ZoneVerte: Baie-St-Paul, Québec Changer »

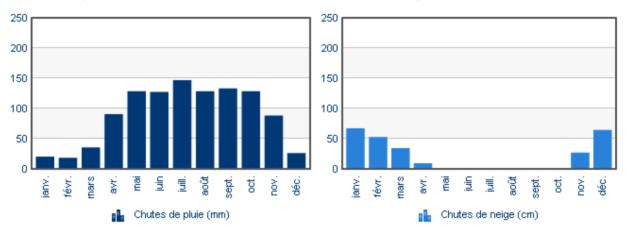
Station : Château- Richer, QC, Canada | Latitude : 47,0° | Longitude : -71,0° | Altitude : 15,2 m

Métrique | Impériale | Précipitations | Vent et humidité | Degrés-jours | Soleil et nuages

Les statistiques météo affichées ici représentent les valeurs moyennes des différents paramètres météorologiques pour chacun des mois de l'année. La période d'échantillonnage des données représentées est de 30 ans. Les records sont mis à jour annuellement.

Chutes de pluie mensuelles

Chutes de neige mensuelles



ZoneVerte: Baie-St-Paul, Québec Changer »

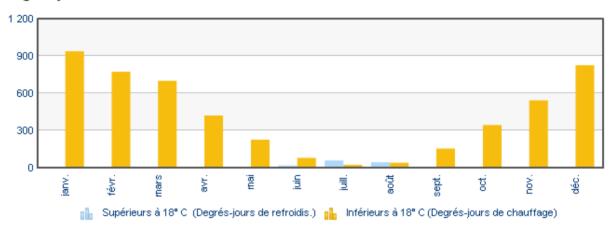
Station : Château- Richer, QC, Canada | Latitude : 47,0" | Longitude : -71,0" | Altitude : 15,2 m

Métrique | Impériale

Sommaire Température Précipitations Vent et humidité Degrés-jours Soleil et nuages

Les statistiques météo affichées ici représentent les valeurs moyennes des différents paramètres météorologiques pour chacun des mois de l'année. La période d'échantillonnage des données représentées est de 30 ans. Les records sont mis à jour annuellement.

Degrés-jours



Degrés-jours

	J	F	М	Α	М	J	J	А	s	0	N	D
Supérieurs à 18° C (Degrés-jours de refroidis.)	0	0	0	0	2	18	59	43	5	0	0	0
Inférieurs à 18° C (Degrés-jours de chauffage)	938	772	699	421	225	80	23	40	154	344	543	825
Supérieurs à 24° C	0	0	0	0	0	0	2	0	0	0	0	0
Supérieurs à 15° C	0	0	0	1	11	55	133	107	21	1	0	0
Supérieurs à 10° C	0	0	0	7	63	179	284	251	103	14	0	0

Supérieurs à 5° C (Degrés-jours de croissance)	0	0	2	35	182	328	439	406	242	80	7	0
Supérieurs à 0° C	1	5	23	131	335	478	594	561	392	215	54	5
Inférieurs à 0° C	381	269	164	11	0	0	0	0	0	0	57	272
Inférieurs à 5° C	535	406	298	65	2	0	0	0	0	20	160	422
Inférieurs à 10° C	690	547	451	187	37	1	0	0	11	110	303	577
Inférieurs à 15° C	845	688	606	332	141	27	4	10	80	252	453	732

SECTION 4 : ÉLÉMENTS D'INTÉRÊTS



Voici une liste des différents éléments d'intérêts sur le territoire de la municipalité :

	ENSEMBLES D'INTÉRÊT HISTORIQUE ET CULTUREL					
Nº fiche	Élément	Détail				
	Famille paysagère du Plateau-de-St-					
	Hilarion					
	Famille paysagère de la Vallée-du-					
	Gouffre					
	Noyau villageois					
	a. Église de Saint-Urbain					
	Rang St-François (route 381)					
	a. École de rang					

	POINTS DE VUE					
Nº fiche	Élément	Détail				

	SITES ET MONUMENTS D'INTÉRÊT HIST	ORIQUE ET CULTURE
Nº fiche	Élément	Détail
	Église de Saint-Urbain	
	École de rang (rg St-François)	
	Chalet en bois rond Pepper & Daly	
	Granges Ernest Lajoie	
	École de rang (rg St-Jean-Baptiste)	
	École de rang (rue St-Edouard)	
	Maison-Forge	
	Renardière	
	Maison à « Ben »	
	Croix de chemin	
	a. 17 chemin du Cap Martin	
	b. 25 rg St-Georges	
	c. 28 rg St-Georges	
	d. 271 rue St-Edouard	
	e. 26 rg St-François	
	f. 28 rg St-Jean-Baptiste	
	g. 225 rg St-Jean-Baptiste	
	h. 103 rg St-Jérôme	

Source d'eau du chemin du Cap-Martin	
--------------------------------------	--

TERRITOIRES D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE				
Élément	Détail			
1. Sentier des Florents				

2.36NORMES D'INTERVENTIONS

Les marges de reculs latérales pour assurer les percées visuelles

2.37ENSEMBLE D'INTÉRÊT HISTORIQUE

Nom du site d'intérêt **HE-01** Famille paysagère du Plateau-de-St-Hilarion CARACTÉRISTIQUES LOCALISATION Le contrefort des Laurentides, les hauts sommets, les collines Les rivières et les petits lacs (voir plan ci-dessous) Les nombreux points de vue sur la vallée de la rivière du Gouffre L'agriculture, les pâturages et le caractère rural INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S) PLAN DE LOCALISATION **PHOTOS**

Nom du site d'intérêt	
HE-01	
Famille paysagère de la Vallée-du-Gouffre	
CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
 Le contrefort des Laurentides et les collines Le cœur villageois de Saint-Urbain et son patrimoine Les terres agricoles et les friches Le caractère rural agroforestier Manque d'entretien du patrimoine agricole Les pylônes de transport d'énergie INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S) 	(voir plan ci-dessous)
PHOTOS	PLAN DE LOCALISATION
	Saint-Urbain

Nom du site d'intérêt

HE-01

Novau villageois

CARACTÉRISTIQUES

- Centre institutionnel et commercial: On y retrouve l'église (fiche H22.1), l'école et le bureau municipal combinés à une présence résidentielle assez dense et à quelques commerces et services de proximité (épicerie, quincaillerie, caisse populaire);
- Dû à un important feu qui détruisit de nombreux bâtiment du centreville dans les années '50, l'âge et le style des résidences existantes sont variables. Par contre, de nombreux bâtiments et la trame urbaine (implantation) persistent encore et renferment un intérêt particulier;
- L'agriculture demeure encore présente comme en témoignent quelques granges, dont plusieurs sont encore utilisées et la proximité des champs en cour arrière. La topographie (village implanté en creux de vallée) nous donne un contact visuel permanent avec les terres agricoles et les zones forestières bordant le village.

LOCALISATION

Portion de la rue St-Édouard (de la rue Fortin à la rue Champlain), les rues Champlain et Ste-Anne.

(voir plan ci-dessous)

INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)

- Voir à la conservation et à la pérennité des bâtiments patrimoniaux situés sur les rues identifiées et à l'intégration des bâtiments plus contemporains par l'élaboration d'un PIIA;
- Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;
- Autres: Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.

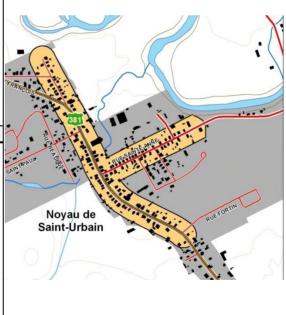
RUE ST-ÉDOUARD

PLAN DE LOCALISATION



RUE STE-ANNE





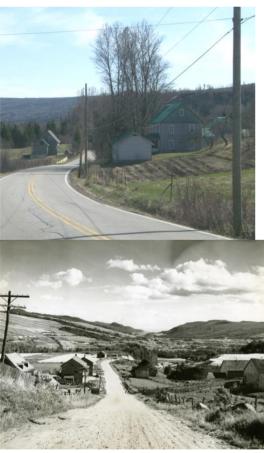
Nom du site d'intérêt HE-02 Rang St-François (route 381) CARACTÉRISTIQUES LOCALISATION Voie très ancienne utilisée autrefois par les Amérindiens puis par les trappeurs, De la sortie du village chasseurs et pêcheurs pour accéder aux Grands Jardins; (au nord) jusqu'au Autrefois, chemin principal des voyageurs faisant la liaison entre le Saguenay, secteur de la Galette Charlevoix et Québec; Jadis parsemée de refuges primitifs (cabane, relais, etc.) et de diverses constructions (Ferme du gardien du pont payant, tours à feu) aujourd'hui démantelées; On y retrouve quelques bâtiments ruraux d'intérêt historique (résidences, granges, Présence d'une ancienne école de rang (fiche H23.1); La route 381 fait également partie de la « Route des montagnes » (territoire d'intérêt esthétique).

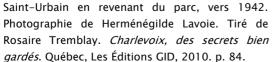
INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)

- Inscription du secteur à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;
- Préservation du site : Veuillez vous référer aux outils proposés au point 9.4.1 du présent chapitre.

Рното

PLAN DE LOCALISATION







2.38POINTS DE VUE

2.39SITES D'INTÉRÊT HISTORIQUE

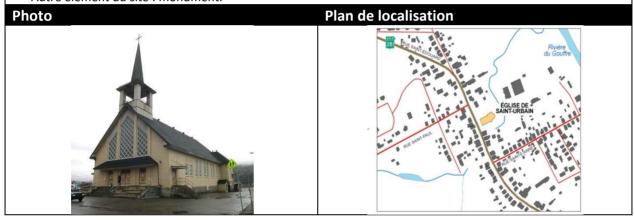
1° Église de St-Urbain

Localisation

990, rue Saint-Édouard

Caractéristiques

- Construction assez récente (1954) érigée pour remplacer l'ancienne église qui fut la proie des flammes;
- L'intérêt demeure particulièrement dans le site qui est occupé depuis longtemps par un lieu de culte. L'église demeure un point de repère majeur dans le paysage de Saint-Urbain et dans la trame urbaine de la municipalité;
- Autre élément du site : monument.



2° École de rang, (St-François)

Localisation

81, Rang St-François

Caractéristiques

- Ancienne école de rang datant du début du 20e siècle (env. 1927) Construite pour remplacer une ancienne école de rang située à l'extrémité du même rang et devenue vétuste;
- La dernière classe a eu lieu au mois de juin 1968;
- Bâtiment de bois, à pignon moyen (sans lucarnes), qui conserve encore plusieurs éléments architecturaux d'origine dont le revêtement extérieur, la fenestration et quelques éléments décoratifs.;
- État d'intégrité et de conservation très bons;
- Actuellement utilisée comme résidence privée.

Photo



Plan de localisation



3° École de rang, (St-Jean-Baptiste)

Localisation

74, Rang St-Jean-Baptiste

Caractéristiques

- Ancienne école de rang datant de 1922;
- Maison de conception québécoise (maison à pignon moyen avec lucarnes), construite en bois, qui a conservé un petit clocheton;
- Bel état de conservation;
- Actuellement utilisée comme résidence privée.

Photo





4° École de rang, (St-Édouard)

Localisation

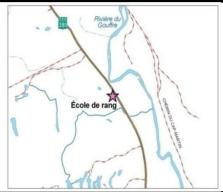
283, rue Saint-Édouard

Caractéristiques

- Ancienne école de rang;
- Elle a conservé ses fenêtres en façade, sa porte d'entrée d'origine et une petite annexe à l'arrière. Par contre, le bâtiment a subit plusieurs modifications (fenestration, revêtement) qui lui ont fait perdre de son cachet d'origine. État de conservation moyen;
- Actuellement utilisée comme résidence privée.







5° Maison-forge

Localisation

246, St-Édouard (route 381)

Caractéristiques

- Ancien bâtiment en pièce sur pièce édifié sur une fondation en pierre cimentée. Un lambris de planches verticales recouvre les murs autrefois blanchis à la chaux;
- La forge était située dans la partie droite du bâtiment. On y accédait par une épaisse porte faite de larges planches horizontales;
- Utilisation actuelle : bâtiment secondaire (remise)





6° Renardière

Localisation

Rang St-Georges (route 138)

Caractéristiques

- Établissement qui servait autrefois à la reproduction des renards. Au centre de l'enclos, une tour permettait de les observer et de surveiller les accouplements;
- Construction en bois datant de 1912 érigée sur cinq piliers de ciment;
- Aujourd'hui unique au Québec, et dernier vestige de l'importance de l'élevage du renard dans Charlevoix. Cette industrie connut son apogée vers 1925 et son déclin dans les années 1930;
- Actuellement, inutilisé et en mauvaise état de conservation;
- Ne fait l'objet d'aucune protection ou reconnaissance de la part de la municipalité ou du MCCCFQ;
- A fait l'objet d'une analyse par un architecte (Normand Desgagnés et ass.) pour orienter la restauration du bâtiment (Programme de soutien technique à la restauration de bâtiments anciens de la MRC de Charlevoix), en 2002. Projet en suspend.



7° Chalet en bois rond Pepper & Daly

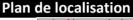
Localisation

Lots: 309-P, 309-1, 310-P, 310-4.

Caractéristiques

- Habitation de villégiature, faites de bois ronds, datant de 1931;
- Le bâtiment d'un étage se compose d'un corps de logis ancien et d'une annexe récente. Il est coiffé d'un toit peu élevé à croupes;
- Situé sur un grand terrain boisé, au bord de la rivière du Gouffre;
- La valeur patrimoniale du bâtiment repose d'abord sur le fait qu'il a été construit par Georges Pepper et Kathleen Daly (peintres de la nature canadienne influencés par le Groupe des Sept) qui l'ont utilisés comme résidence estivale;
- Également, cette résidence est représentative des modestes habitations de villégiature de la première moitié du XXe siècle inspirées de techniques scandinaves qui avaient été apportées aux Etats-Unis à la fin du XVIIIe siècle:
- Cité monument historique par la municipalité en 1998;







8° Bergerie & résidence de Théophile Gauthier

Localisation

228 rang St-Jean-Baptiste

Caractéristiques

- Bergerie érigé en 1850 par le père de Théophile Gauthier;
- Elle fait partie du site utilisé pour le tournage de la série Le temps d'une paix

Photo









9° Granges Ernest Lajoie

Localisation

231 rang St-Jean-Baptiste Lots: 309-P, 309-1, 310-P, 310-4.

Caractéristiques

- Voir ce que dit l'inventaire en patrimoine sur ce bâtiment)
- Deux bâtiments (grange et grange étable) classés monuments historiques en 1975 par le MCCCFQ;
- Ces constructions sont également entourées d'une aire de protection d'une superficie de 152 mètres*, décrétée par le MCCCFQ en 1975;
- La grange a été construite au 19e siècle par la famille de Joseph Lacroix. Érigé sur une mince assise de pierre, ce bâtiment de ferme d'un étage et demi est recouvert d'un toit de chaume;
- La construction des murs en pièce sur pièce a été réalisée selon la technique du tenon en coulisse. D'autres sections sont faites de planches verticales;
- La grange-étable (bergerie), quant à elle, a été construite par le père de Théophile Gauthier au milieu du 19e siècle.
- Érigé sur une mince assise de pierres des champs, la structure en pièce sur pièce du bâtiment allie, au rez-dechaussée, la technique du tenon en coulisse aux angles assemblés en queue d'aronde, à celle, en façade de l'encorbellement, d'à mi-bois.
- Le toit était autrefois recouvert de chaume, et plus tard, de bardeaux de cèdres;
- Propriété d'Héritage Charlevoix.
- * Le rayon de 152 mètres part des murs extérieurs des granges, ce qui donne un territoire plus ou moins circulaire autour des bâtiments.

Photo Plan de localisation Rivière du Gouffre Rivière du Gouffre Rivière R

Localisation

149 rang St-Jean-Baptiste

Caractéristiques

• 1849

•

Photo



Plan de localisation

11° Grange-Étable

Localisation

565, rue St-Édouard

Caractéristiques

- 1849
- •

Photo



Localisation

100 rang St-Jérôme

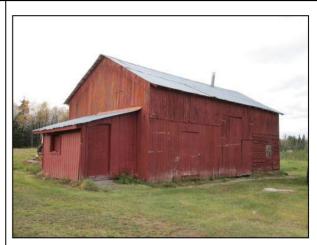
Caractéristiques

- 1849
- •

Photo



Plan de localisation



13° Grange-Étable

Localisation

225 rang St-Jean-Baptiste

Caractéristiques

- 1849
- .

Photo





Localisation

1325 rue St-Édouard

Caractéristiques

• 1849

•

Photo

Plan de localisation

15° Grange-Étable

Localisation

101 rang St-Jean-Baptiste

Caractéristiques

- 1849
- •

Photo



Localisation

26 rang St-François

Caractéristiques

• 1849

•

Photo

Plan de localisation

17° Grange-Étable

Localisation

176 rang St-Jean-Baptiste

Caractéristiques

- 1849
- •

Photo



18° Croix de chemin, 17 Chemin du Cap-Martin



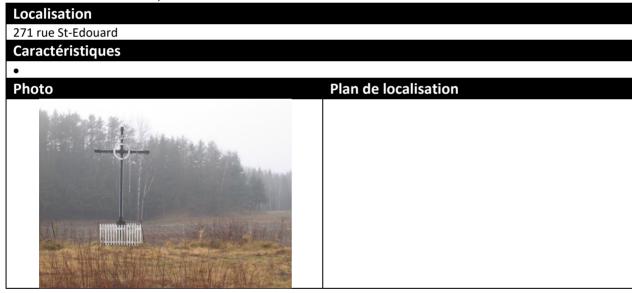
19° Croix de chemin, 25 rg St-Georges



20° Croix de chemin, 28 rg St-Georges



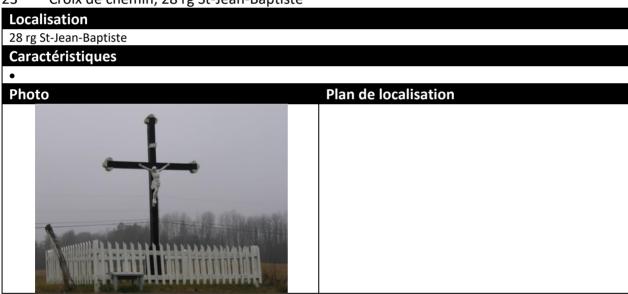
21° Croix de chemin, 271 rue St-Edouard



22° Croix de chemin, 26 rg St-François



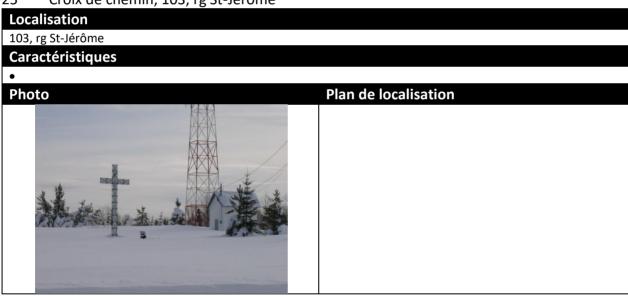
23° Croix de chemin, 28 rg St-Jean-Baptiste



24° Croix de chemin, 225 rg St-Jean-Baptiste



25° Croix de chemin, 103, rg St-Jérôme



2.40TERRITOIRE D'INTÉRÊT ÉCOLOGIQUE

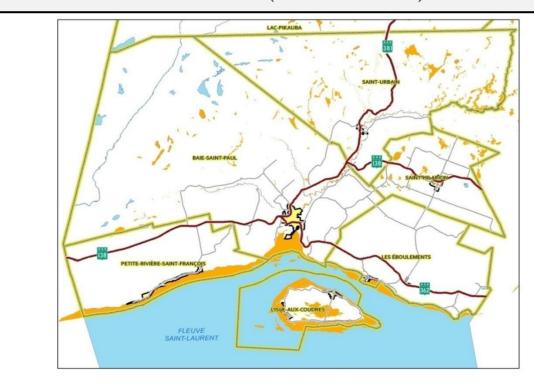
1° Milieux humides

CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
 Écosystèmes qui constituent l'ensemble des sites saturés d'eau ou inondés pendant une période suffisamment longue pour influencer la nature du sol et la composition de la végétation (Conillard et Grondin, 1992, site internet MDDEP). L'étang, le marais, le marécage ou la tourbière sont des exemples de milieux humides; Les secteurs représentés ci-dessous comprennent les milieux humides potentiels d'intérêt pour la conservation et les milieux humides potentiels qui ont été identifiés par MDDEP. Ceux-ci se situent principalement dans le littoral et sur la rive; 	 TNO Lac-Pikauba; Baie-Saint-Paul; L'Isle-aux-Coudres; Les Éboulements; Petite-Rivière-Saint-François;
- A ceux-ci s'ajoutent les milieux humides répertoriés (de plus d'un hectare) par Canards illimités Canada à l'intérieur des <i>Plans régionaux de conservation des milieux humides</i> . Ces derniers couvrent le territoire correspondant au bassin versant de la rivière du Gouffre;	Sources : MDDEP et Canards illimités

INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)

- Inscription des milieux humides identifiés à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;
- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;

CARTE DE LOCALISATION DES MILIEUX HUMIDES (SECTEURS MUNICIPALISÉS)

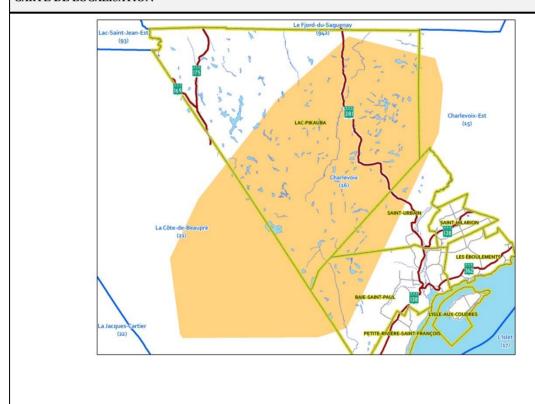


2° Aire de fréquentation du caribou forestier au sud du 52e parallèle

CARACTÉRISTIQUES	LOCALISATION
 Territoire servant à la mise bas, au rut ou à l'alimentation hivernale pour un troupeau d'au moins 50 caribous². Celui-ci consiste en un vaste territoire qui déborde des limites administratives du parc national des Grands-Jardins; Espèce faunique réintroduite entre 1967 et 1971; Espèce grégaire, le troupeau actuel est estimé à une centaine d'individus; Ce territoire est reconnu comme un habitat faunique protégé (sur les terres du domaine de l'État), au niveau de la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune. Il fait également parti des aires prolégées reconnues au Québec. 	Municipalités concernées : - TNO Lac-Pikauba; - Baie-Saint-Paul; - Saint-Urbain. Source : MNRF, 2009

INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)

- Inscription du territoire identifié à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;
- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;
- Normes ou mesures provinciales???



² Définition produite par le MNRF (2009) disponible à l'adresse suivante : http://www.mrnf.gouv.qc.ca/faune/habitats-fauniques/proteges.jsp

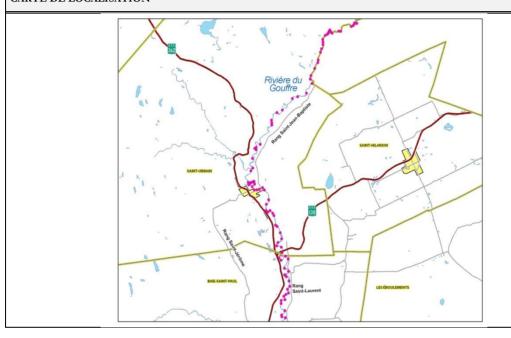
3° Rivière du gouffre (fosses à saumons)

CARACTÉRISTIQUES

- Statut de rivière à saumons;
- Longueur d'environ 70 km de sa source à son embouchure;
- La mise en valeur de la ressource « saumon » est assurée par l'Association de conservation de la vallée du Gouffre (comptages, ensemencemen.);
- Présence de 91 fosses à saumons réparties dans deux municipalités (Saint-Urbain et Baie-Saint-Paul).

INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)

- Inscription des fosses identifiées à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;
- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;



Localisation

Caractéristiques

- Fosse à Jos Bouchard (à valider);
- •

Photo

Plan de localisation

5° Sommets du contrefort des Laurentides

CARACTÉRISTIQUES

Mont du Lac des Cygnes :

- Altitude de 980 mètres. Ce sommet offre une vue spectaculaire du paysage charlevoisien en dominant le piedmont par près de 650 mètres. On peut y voir la rive sud du Saint-Laurent, le fleuve et sept villages de Charlevoix. De plus, il offre un point de vue unique sur le cratère météoritique de Charlevoix;
- Ce point de vue fait partie du circuit des plus beaux paysages et panoramas de Charlevoix.;
- Présence d'une végétation et d'un climat au sommet de type arctico-alpin incluant des zones de toundra;
- En 2002, la MRC de Charlevoix a désigné le mont du Lac des Cygnes comme un élément d'exception de son patrimoine paysager dans le cadre des Coups de cœur du patrimoine publié par la Commission des biens culturels du Québec.

Mont du Lac à l'Empêche:

- Altitude de 990 m. et superficie de 28 hectares;
- Ce sommet offre une vue spectaculaire sur les paysages charlevoisiens jusqu'au fleuve;
- Accès par la ZEC des Martres, près du Lac à l'Écluse;
- La gestion du sentier relève de La Traversée de Charlevoix.

Mont Du Four:

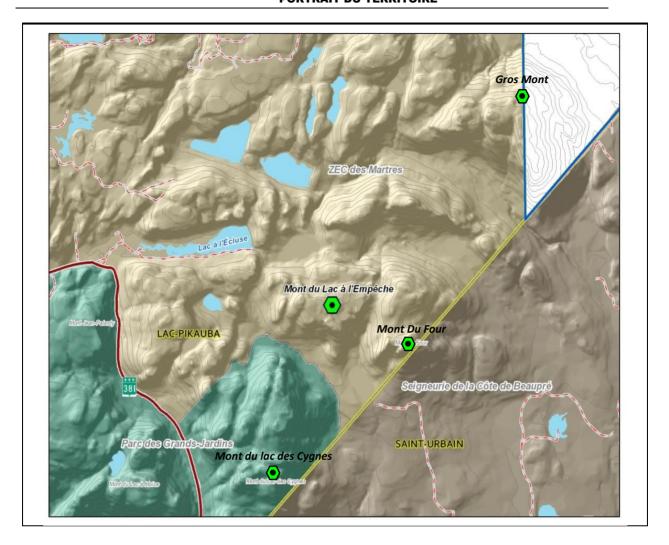
- Altitude de 990 mètres;
- Ce sommet offre une vue impressionnante sur le cratère de Charlevoix, les Éboulements et le village de Saint-Urbain;
- Accès par la ZEC des Martres (Lac à l'Écluse) à partir du sentier menant au Mont du Lac à l'Empêche;
- La gestion du sentier relève de La Traversée de Charlevoix.

Mont du Gros Mont (Morios)

- Massif montagneux impressionnant de par sa taille, sa hauteur et son aspect dénudé;
- Altitude de 940 mètres;
- Ce sommet offre une vue spectaculaire sur le paysage charlevoisien et particulièrement sur l'Astroblème de Charlevoix;
- Accès par le lac Boudreault (chemin forestier) et par les sentiers de la Traversée de Charlevoix. La gestion des sentiers de ce secteur est faite par l'Association Loisirs, Chasse & Pêche du territoire libre secteur Pied-des-Monts.

INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)

 Comme ses monts ne se trouvent pas sur le territoire de la municipalité de Saint-Urbain, les interventions possibles n'ont qu'un caractère politique de représentation pour mettre en lumière l'importance de ces sommets sur les gens de Saint-Urbain.



6° Grotte de St-Urbain

Localisation

Caractéristiques

- Repéré en 1981;
- Formée dans les calcaires de Trenton;
- Présence de nombreuses chauves-souris;
- Longueur = 79,1m et profondeur = 13m;
- Une salle et un puits de 2,5 mètre de hauteur.

Photo Plan de localisation IIN-DE-CHARLEVOIX O 300 m

2.1 ÉLÉMENTS D'INTÉRÊT ESTHÉTIQUE ET CULTUREL

1° La route des montagnes

NOM DU SITE D'INTÉRÊT

Es7

Route 381 / Rang Saint-Jean-Baptiste (Route des montagnes)

CARACTÉRISTIQUES

La route des montagnes permet de faire le lien entre différents villages de l'arrière-pays charlevoisien: Saint-Urbain, Notre-Dame-des-Monts et St-Aimé-des-Lacs (toutes deux situées dans la MRC de Charlevoix-Est);

- Elle offre un contact particulier avec le paysage de montagnes et permet des points de vue saisissante sur la vallée du Gouffre jusqu'au fleuve ainsi que sur les terres agricoles du plateau des Éboulements;
- On y retrouve plusieurs bâtiments d'intérêt, dont une ancienne école de rang (fiche H57);
- Elle relie également deux parcs nationaux importants : les Grands-Jardins et les Hautes-Gorges-de-la-rivière-Malbaie;

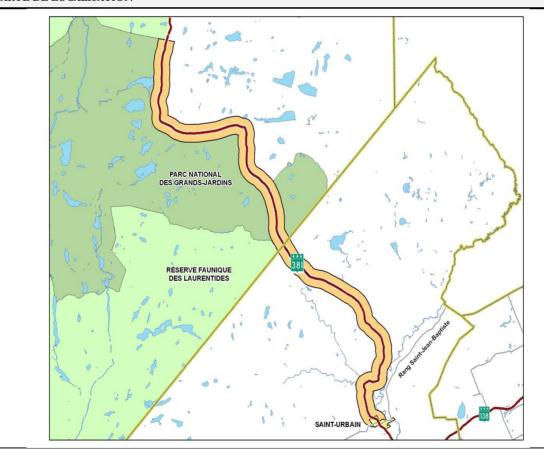
LOCALISATION

Route 381 (à partir du centre-ville de Saint-Urbain jusqu'à la limite nord du parc des Grands-Jardins) et rang St-Jean-Baptiste (pour la partie située dans la MRC de Charlevoix)



INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)

- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;
- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;



2° Traversé de Charlevoix

Nom du site d'intérêt

Es11

Sentier de la Traversée de Charlevoix

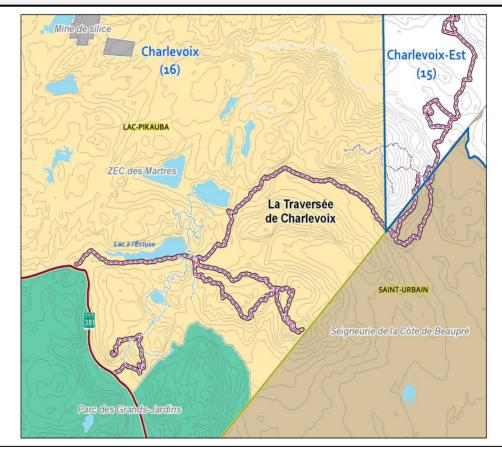
CARACTÉRISTIQUES

- Parcours de 105 km reliant le TNO Lac Pikauba (tout juste au nord de Saint-Urbain) à La Malbaie/Mont Grand-Fonds (MRC de Charlevoix-Est). Celui-ci pénètre dans l'arrière-pays pour côtoyer différents écosystèmes et offrir des points de vue imprenables sur les montagnes dont les sommets atteignent jusqu'à 1000 mètres ;
- Le sentier est accessible quatre saisons : à pied, en vélo, en raquettes ou en ski de fond (hors-piste). Il offre une autre façon de vivre Charlevoix;
- La Traversée de Charlevoix est également un tronçon du Sentier transcanadien et du Sentier national au Québec;

- Intérêt récréotouristique (attrait) et économique intéressant;

INTERVENTION(S) PARTICULIÈRE(S)

- Inscription du parcours à l'intérieur du plan d'urbanisme municipal;
- Préservation du site : Veuillez consulter les outils au point 9.4.1 du présent chapitre;



3° Télésérie Le Temps d'une paix

Fiche

Date de sortie : 29 octobre 1980 à octobre 1986 (161 épisodes)

Réalisé par : Pierre Gauvreau

Avec: Nicole Leblanc, Katerine Mousseau, Yvon Dufour, Pierre Dufresne

Genre : Drame historique Nationalité : Québécois

Caractéristiques

- Scènes filmées dans le rang St-Jean-Baptiste avec vue sur les contreforts des Laurentides;
- Importance du caractère agro-forestier;
- Scènes filmé le long de la rivière du Gouffre pour le chalet à Ben.



4° Film La Guerre des tuques, 1984

Fiche

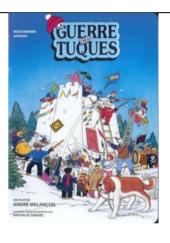
Date de sortie : 3 octobre 1984 Réalisé par : André Melançon

Avec : Cédric Jourde, Marie-Pierre A. D'Amour, Julien Elie

Genre : Comédie dramatique Nationalité : Québécois Box office : 1 200 000\$

Caractéristiques

- Scènes filmées dans le rang St-Jean-Baptiste et le rang St-François;
- Le fort se trouve dans la vallée de la rivière du Gouffre.



5° Film Battlefield earth, v.f. Terre, champ de bataille

Fiche

Date de sortie : 12 mai 2000 Réalisé par : Roger Christian

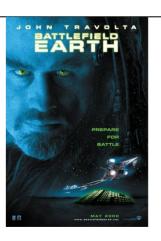
Avec : John Travolta, Barry Pepper, Forest Whitaker

Genre : Science-Fiction Nationalité : Américain

Box Office 29 725 663\$ (mondial)

Caractéristiques

• Scènes filmé le long de la rivière du Gouffre.



6° Film Beyond Bordes, v.f. Sans frontière

Fiche

Date de sortie : 24 octobre 2003 Réalisé par : Martin Campbell

Avec : Angelina Jolie, Clive Owen, Teri Polo

Genre: Drame, Romance

Nationalité : Allemand , américain Box Office 11 705 002\$ (mondial)

Caractéristiques

- Scènes filmées principalement dans le parc national des Grands-Jardins;
- Importance du caractère montagnard du territoire.



7° Film de père en flic

Fiche

Date de sortie : 8 juillet 2009 Réalisé par : Émile Gaudreault

Avec : Michel Côté, Louis-José Houde, Rémy Girard

Genre : Comédie policère Nationalité : Québécois Box Office 10 323 900\$

Caractéristiques

- Scènes filmées principalement dans le parc national des Grands-Jardins;
- Importance du caractère montagnard du territoire;
- Représentation, à proximité de Québec, d'un écosystème que l'on pourrait retrouver dans le grand nord québécois.



8° Film le sens de l'humour

Fiche

Date de sortie : 6 juillet 2011 Réalisé par : Émile Gaudreault

Avec : Michel Côté, Louis-José Houde, Benoît Brière, Anne Dorval

Genre : Comédie Nationalité : Québécois Box Office 3 305 000\$

Caractéristiques

- Scènes filmées dans le rang St-Jean-Baptiste avec vue sur les contreforts des Laurentides;
- Importance du caractère agricole du secteur;
- Scènes filmé le long de la rivière du Gouffre.



9° Film À force d'homme

Fiche

Date de sortie: 1968

Réalisé par : Normand Lafleur, Michel Audy

Genre: Documentaire

Caractéristiques

• Ce documentaire porte sur les « coureurs des bois » qui parcouraient les forêts du Québec aux XIXe et XXe siècles : bûcherons, pêcheurs de perles et chasseurs. On y voit, entre autres, Mgr Félix-Antoine Savard, auteur de Menaud, maître-draveur.

10° Film Au pays de Neufve-France, volume II

Fiche

Date de sortie :

Réalisé par : Pierre Perrault Genre : Documentaire Nationalité : Québécois



Caractéristiques

• Trois films tournés dans l'arrière-pays de Charlevoix, où l'on célèbre les traditions liées à la terre, les produits de l'agriculture et la foresterie, avec la pratique périlleuse de la drave sur les rivières impétueuses.

11° Film Contrecoeur

Fiche

Date de sortie : 1980 Réalisé par : Jean-Guy Noël

Avec: Françoise Berd, Raymond Cloutier, Michel Forget, Fernand Gignac, Claude Maher, Monique Mercure, Maurice Podrey, Louise Saint-Pierre, Gilbert Sicotte,

Anouk Simard. Genre : Fiction

Nationalité : Québécois Box Office : 460 000\$



Caractéristiques

 Trois films tournés dans l'arrière-pays de Charlevoix, où l'on célèbre les traditions liées à la terre, les produits de l'agriculture et la foresterie, avec la pratique périlleuse de la drave sur les rivières impétueuses.

12° Série Lol;-)

Fiche

Date de sortie : 2017 Réalisé par : Genre : Comédie Nationalité : Québécois

Caractéristiques

• Image de la planète mars tournée dans la mine SITEC



13° Toponymie : Côte de Terre-Forte ou Côte croche

Caractéristiques

 Avant que la côte ne soit pavée, les véhicules ne pouvaient la gravir lorsqu'il pleuvait à cause de sa texture argileuse, selon une enquête de juillet 1976. Côte Croche est une varaiante du nom officiel.



14° Toponymie : Côte à Matou

Caractéristiques

 L'origine de «Matou» serait relié à «Un homme d'un certain âge qui aimait bien lorgner les filles du village et qu'on surnommait le matou». Côte des Matous est une variante du nom officiel.



15° Toponymie: rang Pissec, Mainsal

Caractéristiques

- Rang St-Jérôme;
- Les champs de ce rang étaient si pauvres que le lait des vaches semblait se tarir; on disait de celles-ci qu'elles avaient le « pis sec ».



16° Thomas Fortin, le dernier de nos courreurs des bois

Caractéristiques

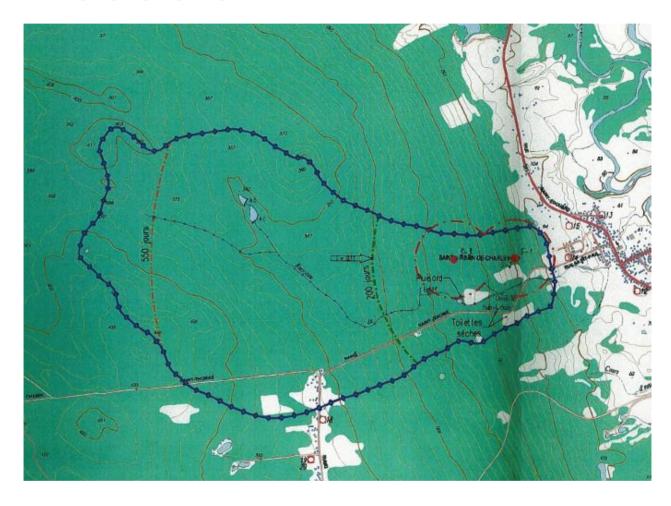
• Thomas Fortin (1858-1941), l'un des meilleurs coureurs des bois de sa génération. Il connaissait extrêmement bien la forêt québécoise. En 1895, il proposa la création du parc des Laurentides; il contribua largement à son organisation et en fut le principal inspecteur pendant quelque 40 ans. Le territoire de la réserve écologique fait donc partie d'un paysage très bien connu de Thomas Fortin et que ce dernier s'était, d'une certaine façon, approprié en créant, inventoriant et aménageant « son parc des Laurentides ».



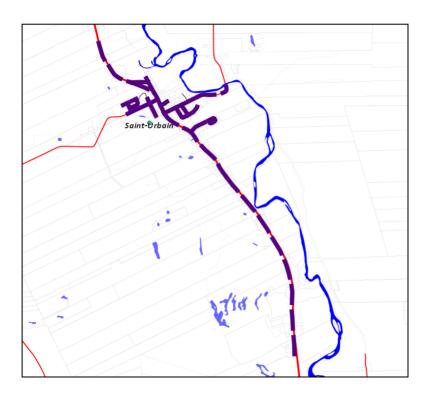
SECTION 5: INFRASTRUCTURES



2.2 PUITS MUNICIPAUX



2.3 AQUEDUC ET ÉGOÛTS



2.4 SERVICE INCENDIE

- 1° Sécurité incendie
 - a) Faits saillants:
 - i. La caserne se trouve au cœur du noyau villageois et à proximité d'une majorité de la population;
 - ii. Délai d'intervention rapide pour le parc industriel;
 - iii. Arrimage à faire avec le schéma de couverture incendie de la MRC de Charlevoix.

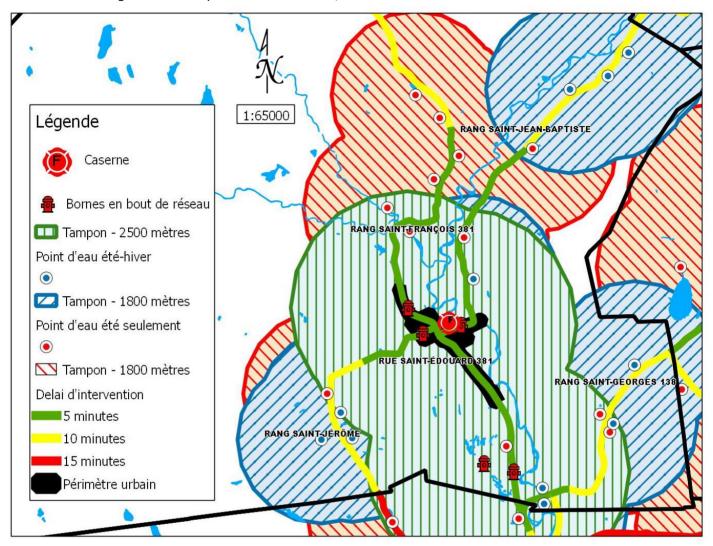
Risque en sécurité incendie, Périmètre urbain, St-Urbain 1:20000 RUE SAINT-ÉDOUARD 38 Légende Caserne Bornes en bout de réseau Borne-fontaine Tampon - 150 mètres Delai d'intervention ■5 minutes 10 minutes ■15 minutes Périmètre urbain PARC INDUSTRIEL Z

Figure 37.

Source : Schéma de couverture incendie, MRC de Charlevoix

Réalisation: MRC de Charlevoix, 2013

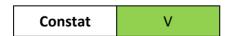
Figure 38. Risque en sécurité incendie, St-Urbain



Source : Schéma de couverture incendie, MRC de Charlevoix

Réalisation: MRC de Charlevoix, 2013

b) Constat



c) Problématique et enjeux

- i. Le périmètre urbain semble bien couvert par les infrastructures d'incendie;
- ii. Sur l'ensemble du village, certaine portion ne sont rapproché que d'un point d'eau accessible l'été seulement;
- iii. Lors de nouveaux projets, il faudrait soit; s'assurer d'une bonne couverture avec les infrastructures existantes, soit; améliorer les infrastructures selon la nature et la localisation des projets.

2.5 BARRAGES ET PONTS

1° Principaux ponts :

= 11mopaan po	
Localisation	Route 138
Cours d'eau	Rivière du Gouffre
Limite de charge	
Année de construction	1964



Localisation	Rang St-Jean- Baptiste
Cours d'eau	Rivière du Gouffre
Limite de charge	
Année de construction	1964



Localisation	Rang St-François - 381
Cours d'eau	Rivière du Gouffre
Limite de charge	
Année de construction	1964



Localisation	Chemin du Bras
Cours d'eau	Rivière du Bras
Limite de charge	
Année de construction	1964



2° Barrages :

Numéro du barrage	X0001256
Nom	
Cours d'eau	Ruisseau du Cap Martin
Bassin versant	Rivière du Gouffre
Contenance	19 600m³
Année de construction	1964
Utilité	Récréatif Prise d'eau



Numéro du barrage	X0001257
Nom du lac	Lac du Cran
Cours d'eau	Tributaire de la rivière du Gouffre
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	84 800m³
Année de construction	
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0001258
Nom	Lac Bissonnette
Cours d'eau	Tributaire de la rivière Ste-Anne
Bassin versant	Rivière Ste-Anne
Contenance	53 600m³
Année de construction	
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0001259
Nom	Lac Parent
Cours d'eau	Tributaire de la rivière du Gouffre
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	153 400m³
Année de construction	1972
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0001260
Nom	Lac des Cygnes
Cours d'eau	Ruisseau des Cygnes
Bassin versant	Rivière du Gouffre
Contenance	845 000m³
Année de construction	1968
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0007712
Nom	Lac des Cyprès
Cours d'eau	Tributaire de la rivière du Gouffre
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	20 060m³
Année de construction	1985
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0007715
Nom	Lac des Cyprès #1
Cours d'eau	Tributaire de la rivière du Gouffre
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	28 900m³
Année de construction	1998
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	<u>X0007716</u>
Nom	Petit lac à Yves
Cours d'eau	Tributaire de la rivière du Gouffre
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	44 400m³
Année de construction	1998
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0007717
Nom	Lac Simard
Cours d'eau	Tributaire de la rivière du Gouffre
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	28 700m³
Année de construction	
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0007719
Nom	Lac aux Bleuets
Cours d'eau	Tributaire de la rivière du Gouffre
Bassin versant	Du Gouffre sud- Ouest
Contenance	39 500m³
Année de construction	
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	<u>X0007720</u>
Nom	Lac des Marais
Cours d'eau	Ruisseau à l'Empêche
Bassin versant	Rivière du Gouffre
Contenance	249 150m³
Année de construction	
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0007725
Nom	Lac Cassé
Cours d'eau	Tributaire de la rivière Ste-Anne
Bassin versant	Rivière Ste-Anne
Contenance	1 065 060m³
Année de construction	1990
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	<u>X0007726</u>
Nom	Étang Paradis
Cours d'eau	Tributaire de la rivière Ste-Anne
Bassin versant	Rivière Ste-Anne
Contenance	36 000m³
Année de construction	
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	<u>X0007729</u>
Nom	Lac Jobidon
Cours d'eau	Ruisseau du Petit Lac Double
Bassin versant	Rivière Ste-Anne
Contenance	460 570m³
Année de construction	1990
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0007812
Nom	Lac Lyes
Cours d'eau	Tributaire de la rivière du Gouffre
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	30 420m³
Année de construction	1975
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X0304072
Nom	
Cours d'eau	Froid
Bassin versant	Rivière du Gouffre
Contenance	28 190m³
Année de construction	2001
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X2004437
Nom	Lac de la Fourche
Cours d'eau	
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	57 600m³
Année de construction	2002
Utilité	Récréatif Faune



Numéro du barrage	<u>X2004440</u>
Nom	Lac Grand
Cours d'eau	
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	107 300m³
Année de construction	2002
Utilité	Récréatif Faune



Numéro du barrage	<u>X2099866</u>
Nom	
Cours d'eau	
Bassin versant	Le Gros Bras
Contenance	22 500m³
Année de construction	2007
Utilité	Récréatif



Numéro du barrage	X2106608
Nom	
Cours d'eau	
Bassin versant	Rivière du Gouffre
Contenance	10 000m³
Année de construction	1960
Utilité	Récréatif

Photo non disponible

Sources: Centre d'expertise hydrique du Québec, http://www.cehq.gouv.qc.ca/barrages/ListeBarrages.asp?Tri=No (page consultée le 19 décembre 2012).

2.6 RÉSEAU ROUTIER

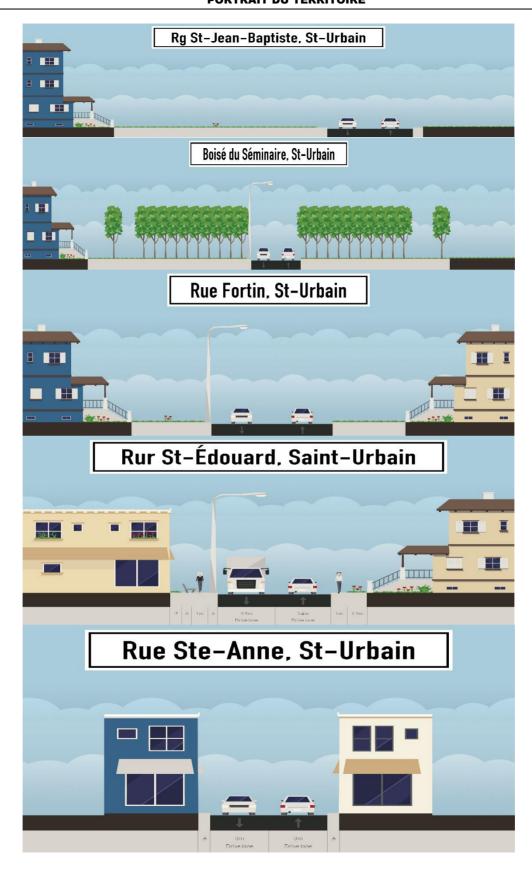
Les tracés projetés et le type des principales voies de circulation et des réseaux de transport servent à indiquer les lignes directrices que la municipalité entend suivre au cours des prochaines années en ce qui concerne l'ouverture de nouvelles rues, l'emplacement projeté des nouveaux conduits d'aqueduc et d'égout et les différentes infrastructures publics que la municipalité projette dans les prochaines années.

Les tracés projetés des nouvelles rues de la municipalité, ainsi que les différentes infrastructures projetées se trouvent sur le plan intitulé « feuillet B » en annexe.

À titre indicatif, voici le nom des rues publiques et privés de la municipalité :

Tableau 33. Voies de circulation de la municipalité

Nom de la rue	Туре	Catégorie	Propriétés
138	Route	Route régionale	MTQ
381	Route	Route régionale	MTQ
Beaupré	Rue	Rue locale	Municipal
Bouchard	Rue	Rue locale	Municipal
Cap-Martin	Chemin	Rue locale	Municipal
Cap-Martin	Chemin	Chemin de terre fermé	Municipal
Champlain	Rue	Rue locale	Municipal
Des Pointes	Chemin	Route de desserte	Municipal
Des Pointes		Chemin privé	Privé
Du Bras	Chemin	Route de desserte	Municipal
Du Bras		Chemin privé	Privé
Du Moulin	Rue	Rue locale	Municipal
Fortin	Rue	Rue locale	Municipal
Sainte-Anne	Rue	Rue locale	Municipal
Saint-Édouard	Rue	Route régionale	MTQ
Sainte-Hélène	Rue	Rue locale	Municipal
Saint-François	Rang	Rue locale	Municipal
Saint-Georges	Rue	Rue locale	Municipal
Saint-Jean	Rue	Rue locale	Municipal
Saint-Jean-Baptiste	Rang	Rue locale	Municipal
Saint-Jérôme	Rang	Rue locale	Municipal
Saint-Paul	Rue	Rue locale	Municipal
Saint-Thomas	Rang	???	Municipal
Simard	Rue	Rue locale	Municipal
Tremblay	Rue	Rue locale	Municipal



CHAPITRE 4 PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

Forces, faiblesses, opportunité, défis

SECTION 1 : SOCIAL

Nouvelle mobilité, nouveau rapport au territoire

Tableau 34. Problématique et enjeux; dimension sociale

THÈMES		CARACTÉRISTIQUES	SOURCES / JUSTIFICATION	
Mobilité	•	•		
Aires pour familles	les (Manque de place de pique-nique 	Politique familiale	
Transport	,	 Règlementer le transport lourd sur les artères principales Favoriser le transport collectif et le covoiturage 	Politique familiale	

SECTION 2 : ÉCONOMIE

Tableau 35. Problématique et enjeux; dimension économique

THÈMES	CARACTÉRISTIQUES	SOURCES / JUSTIFICATION	
Interventions municipales	 Crédit de taxes pour les familles 	Politique familiale	\$
		Budget 2011	

CHAPITRE 4 PROBLÉMATIQUES ET ENJEUX

SECTION 3: ENVIRONNEMENT

Tableau 36. Problématique et enjeux; dimension environnementale

Tubicaa 50.	Troblematique et enjeux, uninensit	on en un ormentente	
THÈMES	CARACTÉRISTIQUES	SOURCES / JUSTIFICATION	

SECTION 4: GOUVERNANCE

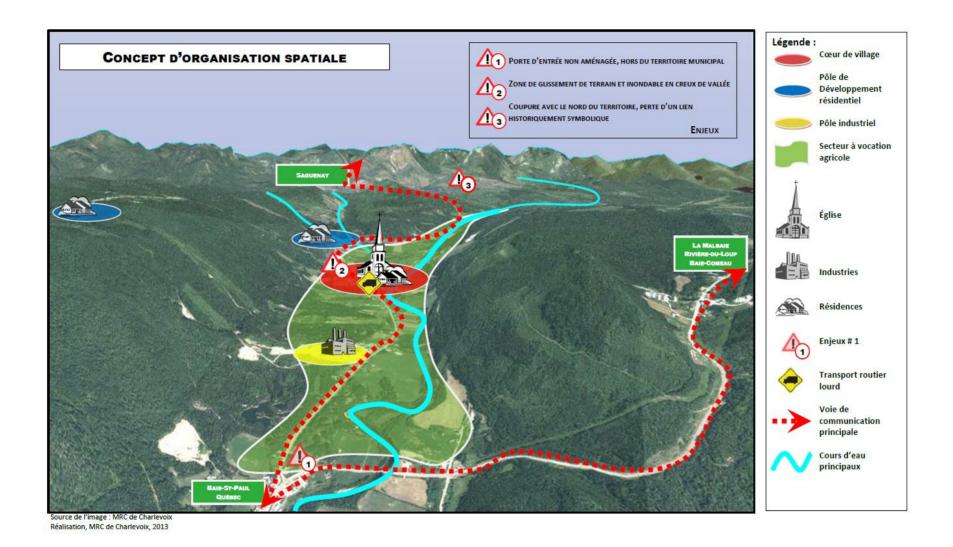
Tableau 37. Problématique et enjeux; dimension de la gouvernance

THÈMES	CARACTÉRISTIQUES	SOURCES / JUSTIFICATION	
Interventions municipales	 Dans les différentes interventions, favoriser la rétention et l'arrivé de familles. 	Politique familiale	***
Interventions municipales	 La porte d'entré sud de la municipalité (jonction entre la 138 et la 381) n'est pas sur le territoire municipal. 	Transport, industrie, commerce, villégiature	
	титегран.		

CHAPITRE 5 CONCEPT D'ORGANISATION SPATIALE

Bien que la loi n'en fasse pas mention, un plan d'urbanisme devrait comprendre un concept d'organisation spatiale représentant de façon schématique les principales composantes territoriales jouant un rôle structurant en terme d'aménagement, en réponse aux enjeux, orientations et objectifs de développement et d'aménagement et aux interrelations entre ceux-ci.

- 1. Principales vocations;
- 2. Pôles d'emploi et de services;
- 3. Axes structurants.



CHAPITRE 6 LES GRANDES D'AMÉNAGEMENT

ORIENTATIONS

Les grandes orientations d'aménagement du territoire inscrites au plan d'urbanisme servent à indiquer les lignes directrices que la municipalité entend suivre au cours des prochaines années en matière d'organisation et de développement de son territoire. Les orientations sont regroupées par grands thèmes qui reflètent soit un territoire, une activité ou une problématique qui soulève des préoccupations particulières pour la population locale. Chacune des grandes orientations peut être déclinée en un ou plusieurs objectifs d'aménagement qui précisent l'orientation et identifient une cible, un but à atteindre. L'objectif d'aménagement doit être mesurable ou évaluable afin de pouvoir juger l'effort de planification de la municipalité et d'assurer un suivi au plan d'urbanisme. Les grandes orientations retenues sont :

Orientation 1 : Milieu urbanisé

- Renforcer et embellir le noyau villageois.
- S'assurer de conserver un parc immobilier attrayant pour les nouveaux arrivants.

Orientation 2: Milieu agricole

• Soutenir un développement agricole et agroalimentaire vivant.

Orientation 3: Commerce et services

- Développer les loisirs et l'accessibilité aux équipements.
- Développer des stratégies pour maintenir et valoriser les services de proximité.
- Créer des services et des incitatifs pour promouvoir les entreprises et le milieu de vie de St-Urbain.

Orientation 4: L'industrie

• Développer l'attractivité du parc industriel et assurer son développement.

Orientation 5 : récréatif

• Positionner le tourisme et promouvoir l'excellence ainsi que la qualité des attraits de St-Urbain.

Orientation 6 : Paysage naturel et bâti

- S'assurer de conserver l'image d'un cœur de village blotti au creux d'une vallée.
- Conserver et promouvoir l'interaction entre la vallée et l'encadrement des montagnes.

Orientation 7 : l'environnement & forêt

- Promouvoir un milieu municipal écoresponsable.
- Prendre en compte la forêt et la nature comme assise historique de la municipalité.

Orientation 8 : les activités d'extraction

CHAPITRE 7 LES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL

• Encadrer les activités d'extraction, industrielles et para-industrielles, afin de limiter l'impact sur le paysage et les problèmes de cohabitation des usages.

Orientation 9: la gestion

- S'assurer d'une gestion interne efficiente et un service aux citoyens hors du commun.
- S'assurer de maintenir une image forte et dynamique de la municipalité.

CHAPITRE 7 LES GRANDES AFFECTATIONS DU SOL

Les grandes affectations du sol et les densités de son occupation servent à attribuer aux différents secteurs de la municipalité un rôle, une vocation particulière qui reflète généralement l'utilisation la plus souhaitable de ce territoire, conformément aux orientations d'aménagement retenues par la municipalité. Ces grandes affectations du sol sont également conformes à celles du schéma d'aménagement de la M.R.C. de Charlevoix. À titre d'exemple, les meilleures terres agricoles pourront être affectées à des fins agricoles, tandis qu'un site qui bénéficie d'un environnement naturel intéressant pourrait recevoir une affectation de villégiature.

Les grandes affectations du sol retenues sont :

Affectation agricole dynamique	AD
Affectation agricole viable	AV
Affectation agricole marginale	AM
Affectation agricole ilot	Al
Affectation forestière	F
Affectation habitation	Н
Affectation industrielle	I
Affectation multifonctionnelle	M

CHAPITRE 8 OUTILS DE MISE EN ŒUVRE ET INDICATEURS

8.1 GRILLE D'ANALYSE DE PROJET

8.2 INDICATEURS DE SUIVI

Rapport annuel

AIRES NÉCESSITANT UN PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE (PAE)

L'une des sections facultatives d'un plan d'urbanisme est la délimitation d'aire nécessitant un plan d'aménagement d'ensemble (PAE).

CHAPITRE 9 DISPOSITIONS FINALES

9.1 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c.A-19.1);

Adopté à Saint-Urbain, le : Entrée en vigueur le :		
CLAUDETTE SIMARD Mairesse	_	
GILLES GAGNON Directeur général	_	